VOL. VII. NO. 36

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, JEUDI, 13 JUIN, 1912. FONDE EN 1905.

LA DELEGATION D'ALBERTA AU CONGRES DE QUEBEC



M. W. Gariépy, délégué du Comité central d'Alberta au Congres de Québec

M. Wilfrid Gariépy a été placé par le Comité d'Alberta à la tête de la délégation de notre province au grand Congrès National de Québec.

Tous les Canadiens de langue française qui séjourneront à Québec durant la tenue du Congrès sont priés de faire connaître dès leur arrivée dans la vieille capitale leurs nom et adresse à M. W. Gariépy au Château Frontenac.

L'Alberta doit prendre une part importante aux travaux du Congrès et pour cela le président de la délégation M. Wilfrid Gariépy, a besoin du concours de tous les nôtres. Nous n'avons aucun doute que tous les Canadiens de langue française de notre province se feront un devoir d'assurer dans la mesure de leurs moyens le succès des travaux de notre délégation.

Le Comité Organisateur du Congrès de Québec a réservé une part importante dans les séances publiques à l'Ouest canadien-français; il est bon que les nôtres soient à la hauteur de cette flatteuse attention.

Le nombre et la qualité des membres de la délégation d'Alberta nous assurent d'avance que notre province aura le droit de se montrer fière de sa représentation.

A tous les délégués d'Alberta et à son actif président, M. W. Gariépy, le "Courrier de l'Ouest" offre ses voeux les meilleurs d'un voyage heureux et profitable aux intérêts français de l'Ouest canadien.

LA REVUE DE L'ETRANGER

OU EN EST LA GUERRE ITALO-TURQUE.

Les opérations de l'Italie dans la mer Egée sont diversement commentées par la presse européenne et les stratégistes de toutes les nations.

D'après les uns, ce mouvement offensif contre la Turquie d'Europe serait injustifiable et ne pourrait avoir d'autre résultat que d'amener un conflit européen, sans avancer en quoique ce soit les affaires de l'Italie dans l'Afrique septentrionale.

D'autres estiment que le premier essai de bombardement des Dardanelles a donné un avantage important à l'Italie, puisqu'il a démontré que cette dernière pouvait compter sur la neutralité des puissances au cas d'une action belliqueuse contre la Turquie proprement dite.

L'étude du programme d'action du gouvernement italien à l'égard de la Porte jette une lumière nouvelle sur la situation créée dans la Méditerranée par le conflit actuel — situation que tant de nouvelles contradictions ou tendancieuses ont contribué à embrouiller.

Le correspondant du "Temps", de Paris, à Rome a publié à ce sujet un article qui a fait sensation. Cet article porte toutes les marques de l'inspiration officieuse, du gouvernement italien et vaut d'être connu de ceux qui s'intéressent à l'état présent des opérations militaires et navales engagées entre l'Italie et la Turquie.

Le correspondant du "Temps" déclare d'abord que pour l'instant le forcement des détroits n'est pas dans le programme de l'amirauté italienne qui, dit-il, "veut le garder comme "ultima ratio," comme un moyen décisif et suprême. Dans les milieux techniques, ajoute-t-il, on ne croit pas que ce soit une entreprise impossible et même on estime qu'avec les bombardements systématiques et progressifs des forts, la flotte réussirait en peu de jours à s'ouvrir le pasage, en dépensant beaucoup de projectiles et de munitions. On reconnait pourtant que quelques navires devraient être sacrifiés, que l'artillerie navale serait soumise à une dure épreuve et qu'en somme l'effet se rait peut-être payé bien cher. C'est pourquoi, conclut le correspondant du "Temps", une entreprise aussi grave ne sera tentée que si l'on ne peut amener autrement la Turquie à composition."

Mais l'Italie semble s'être préparée à la guerre beaucoup mieux qu'on ne le croit généralement. Elle travaille à l'heure présente dit le correspondant du "Temps", à constituer ses bases navales dans l'Archipel. La flotte italienne, composée de quatre divisions de grandes unités et d'une division de torpilleurs, — au total une vingtaine de grands navires et une quarantaine de plus petits, avec plusieurs bateaux auxiliaires — la flotte pourra faire ce qu'elle voudra, dans la mer Egée. Elle a déjà supprimé les communications télégraphiques sous-marines et aériennes entre l'Archipel et l'Asie Mineure; elle s'est assure le contrôle des communications maritimes entre ces points et entre les principales villes du continent, au grand dommage du prestige de la Turquie.

Après avoir ainsi exposé ce que l'Italie a déjà fait dans la mer Egée, le correspondant du "Temps" annonce ce qu'elle a l'intention de faire à l'avenir et dévoile le plan qu'elle s'est tracé.

"Le programme italien, dit-il, comprend en outre la prise de possession de quelques îles importantes de l'Archipel, afin d'avoir en main les gages à restituer à la Porte quand celle-ci sera forcée de céder. On parle de Rhodes, de Chio et de Mitylène. Naturellement ces opérations ne peuvent être faites que par un corps de débarquement — une division au moins, — dont on est en train de préparer le départ en Italie; il prendra bientôt la mer, escorté par des navires de guerre qui viennent de rentrer à Tarente ces jours passés revenant de la mer Egée et qui s'apprêtent à repartir.

"Il faut aussi prévoir le bombardement des forts, des casernes et des konacks situés sur les côtes turques, ainsi que des opérations de guerre de course contre les bateaux de commerce ottomans et une rigoureuse répression de la contrebande de guerre.

"L'application de ces mesures de rigueur contre la Turquie est déjà commencée et va se continuer tranquillement, sans hâte, pendant des jours, des semaines et peut-être des mois, pendant tout le temps qui sera nécessaire pour mettre la Porte à la raison. L'Italie compte en tirer un grand profit, tant au point de vue politique — il a suffi de quelques canonnades aux Turcs à Samos pour réveiller dans cette île le sentiment hellène — qu'au point de vue économique et militaire.

"Entre temps, l'Italie s'inspirera des événements pour décider si elle portera d'autres coups à son ennemi. Mais désormais, comme l'a dit hier fort justement Rastignac dans la "Tribuna", "la grande guerre est déclarée depuis quatre jours à l'empire ottoman", et l'Italie ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura réussi à briser la résistance organisée par la Turquie en Lybie et que l'armée d'occupation n'aura plus à combattre là-bas que le seul élément arabe.

"Il faut donc s'attendre à ce que les opérations sur terre en Afrique subissent quelque ralentissement, étant donné la nécessité de laisser passer la saison des grandes chaleurs, par contre, les opérations sur mer vont être poursuivies avec un redoublement d'intensité pendant le printemps et l'été."

La guerre italo-turque sera donc d'une durée assez longue. Ainsi en a décidé le fatalisme musulman, et l'Italie en a pris son parti, assurée, sans doute, que ses ressources en hommes et en argent lui permettront de la mener à bon terme.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

L'EQUIPAGE DE "FRANCE" EN GREVE.

Le Hâvre, 11. — Les 550 hommes composant l'équipage du nouveau paquebot "France" se sont mis en grève ce matin, Tous demandent une augmentation de salaire. La grève a été déclarée au moment où le paquebot allait partir pour New-York.

UN NOUVEAU GOUVERNEUR-GENERAL POUR LE CANADA.

Londres, 11. — On déclare savoir de bonne source que le duc de Connaught donnerait l'an prochain, sa démission de Gouverneur-Général du Canada, et qu'il serait remplacé par le comte de Dudley, l'un des récents gouverneurs généraux d'Australie.

Le C. P. R. se propose prochainement de doubler sa voie ferrée dans toute l'étendue des Montagnes Rocheuses.

Une somme de $60,000,000 sera affectée à ce projet.

Une dépêche envoyée à un journal de New York prétend que le célèbre tableau "La Joconde," volé il y a quelques mois au musée du Louvres aurait été retrouvée.

Un télégraphiste du C. N. R. en station à Woodworth, Man., ayant été trouvé en état d'ivresse à son appareil a été condamné à deux ans de pénitencier.

La rareté du ciment dans l'Ouest entrave considérablement les travaux de construction. Cette rareté est due à la congestion du trafic sur les voies ferrées.

M. Fred. W. Green, secrétaire de l'Association des Grain Growers' de Saskatchewan, a posé sa candidature comme indépendant, aux élections de Saskatchewan, pour le district de Moose Jaw.

Le Duc de Sutherland qui possède d'immenses propriétés au nord de Morinville, à Clyde, a passé les premiers jours de la semaine dans cette localité, inspectant les travaux d'amélioration entrepris sur ses terres.

Il y a encore dans l'Ouest 15,000,000 de minots de blé de la récolte de 1911 à expédier.

LA DUCHESSE SOUFFRE DE L'APPENDICITE.

Québec, 10. — Pendant le séjour ici de la famille vice-royale la duchesse de Connaught a eu une attaque d'appendicite; un train spécial a ramené immédiatement le Duc, la Duchesse et la Princesse Patricia à Montréal.

Après un traitement de deux jours l'état de la Duchesse s'est sensiblement amélioré et l'on n'éprouve nulle inquiétude à son sujet.

NOUVELLE CATASTROPHE MARITIME EN FRANCE

De notre correspondant

LE SOUS-MARIN 'VENDEMIAIRE' SOMBRE AU COURS D'UN ABORDAGE ENTRAINANT TOUT SON EQUIPAGE DANS LA MORT.

On honore les héros du Vendémiaire par une cérémonie impressionnante.

Cherbourg, 10. — Durant les manoeuvres de la flotte française, à sept heures ce matin, le cuirassé "St-Louis" est entré en collision avec le sous-marin "Vendémiaire". Le sous-marin a été littéralement coupé en deux et a coulé instantanément, entraînant ses vingt hommes d'équipage. Aucun n'a échappé à la mort. L'accident s'est produit au large des îles d'Aurigny. Le cuirassé naviguait sous petite vapeur lorsque le sous-marin émergea soudainement par le travers de sa proue, la collision ne put être évitée.

Ce terrible accident a causé une émotion profonde dans toute la France.

Cherbourg, 11. — Il a été impossible d'arracher à la mer l'épave du Vendémiaire ainsi que les corps des vingt braves qu'elle renferme.

Le ministre de la Marine, M. Delcassé, s'est immédiatement rendu sur la scène de la catastrophe à bord du croiseur-cuirassé "La Gloire" pour rendre un dernier hommage aux héros. Arrivé à l'endroit où le Vendémiaire coula la "Gloire" s'arrêta; penché sur le bastingage du croiseur et tête nue, le Ministre de la Marine prononça un bref discours. Puis tandis que tous les assistants se découvraient et que les marins de la "Gloire" et des deux autres navires qui l'accompagnaient, présentaient les armes, les canons tonnèrent un dernier salut et les musiques des équipages jouèrent la Marseillaise. Cette scène émouvante fit une vive impression sur les personnes présentes.

La cause exacte de la collision ne sera jamais connue.

M. E. LAMY A ST-BONIFACE

A son retour de l'Ouest l'illustre Académicien est l'hôte de Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

St-Boniface, 10. — M. Etienne Lamy a quitté Calgary le 4 juin, en compagnie de MM. M. de Vautibault et René Lemarchand. Les voyageurs se sont arrêtés à Maple Creek où ils ont visité le ranch de M. Tenaille, ainsi qu'à Indian Head, où ils ont visité la ferme de M. Dufay. Ces établissements agricoles appartiennent à des Français.

A la descente du train à Winnipeg, le 7 juin, M. E. Lamy a été reçu par Mgr Charlebois, évêque du Keewatin, le R. P. Jean, recteur du Collège de St-Boniface et M. l'abbé Lamy, de l'Archevêché. A midi un banquet intime réunissait à l'archevêché Mgr Langevin, M. Etienne Lamy, le Dr Lachance, M. René Lemarchand, le R. P. Jean et de nombreux membres du clergé.

A deux heures M. Etienne Lamy fit une courte conférence au collège de St-Boniface. L'assistance manifesta un très vif enthousiasme envers le conférencier que Mgr Langevin présenta spirituellement comme "l'un des quarante sur trente neuf millions."

Mgr Langevin, M. E. Lamy, M. René Lemarchand et M. Roger Goguel visitèrent ensuite la ville de Winnipeg en automobile. L'illustre académicien et ses deux compagnons de voyage sont repartis samedi pour Toronto par les Grands Lacs.

FEUX DE FORETS.

Dans la Colombie Anglaise.

Vancouver, C. A., 12. — On rapporte que des feux de forêts ont dévasté toute la région supérieure de la rivière Fraser, sur une étendue de 110 milles, entre Fort George et Tête Jaune. Quatre camps, occupés par des travailleurs employés à la construction du chemin de fer, et quatre autres occupés par des ingénieurs, ont été détruits par les flammes. Le feu a aussi causé des dommages dans deux localités du voisinage.

Les hommes employés à la construction du chemin de fer ont été entourés par les flammes et ont eu beaucoup de difficultés à sauver leur vie. La chaleur produite par ces feux de forêts était si grande qu'elle a fait fondre de grandes quantités de neige qui couvrait les montagnes, et la conséquence, c'est que le niveau de la rivière Fraser s'est élevé de 2 pieds. Des centaines de chevreuils ont péri dans les flammes.

MGR BRUCHESI CONDAMNE DEUX JOURNAUX.

L'archevêque de Montréal interdit la lecture de "La Lumière" aux catholiques. —Le directeur du "Pays" reçoit un avertissement.

Montréal, 10. — Une lettre pastorale de Mgr Bruchési a été lue dimanche, dans toutes les paroisses du diocèse, interdisant formellement aux catholiques la lecture de la revue mensuelle "La Lumière", publiée à Montréal. Mgr l'Archevêque averti également le directeur du "Pays" que s'il n'imprime dorénavant à son journal une direction mieux en conformité avec les traditions de l'Eglise il en interdira la lecture dans toute l'étendue de son diocèse.

A TRAVERS LE MONDE

LA RECOLTE S'ANNONCE ABONDANTE.

La situation en Saskatchewan.

Régina, 12. — Les blés présentent en Saskatchewan une apparence exceptionnellement bonne; le grain mesure de 6 à 10 pouces de hauteur. Dans les environs de Maple Creek et de Whitewood le blé a plus de 10 pouces. L'étendue ensemencée en avoine est environ de 15 p.c. supérieure à celle de l'an dernier.

Les céréales expédiées des différents points de la province au cours de l'année dernière se décomposent comme suit:

Blé, 63,085,322 minots; avoine, 18,050,064 minots; orge, 1,068,025 minots; lin, 3,294,366 minots.

La "Marseillaise" jouée à Alger est entendue à Toulon par le téléphone sans fil.

Londres, 11. — Le correspondant du "Daily News" envoié à son journal la nouvelle suivante: "Des expériences remarquables par téléphone sans fil sont faitesà Toulon à bord du yatch du prince de Monaco.

Au moyen d'un appareil inventé par M. De Lepel, la "Marseillaise" jouée à Alger, fut entendue à bord de l'"Hirondelle".

L'application de cette découverte qui consiste à enregistrer les sons au lieu de signes conventionnels préviendra dit-on, l'interception des messages et amènera la simplification des appareils d'envoi et de réception.

Le journal "La Liberté" s'est adressé aux savants Français MM. Branley et Vivian pour avoir leur opinion sur cette innovation. M. Branley un des découvreurs de la télégraphie sans fil, s'y est refusé en disant qu'il ne connaissait ni l'inventeur, ni l'appareil. M. Vivian de la compagnie Marconi, a déclaré que de semblables expériences ont été faites sur une distance de 250 milles par deux officiers français Jance et Colin.

La distance entre Toulon et Algers est d'environ 480 milles.

LA POPULATION DE CALGARY ET D'EDMONTON.

Calgary et Edmonton, n'ayant pas été satisfaites du chiffre de leur population respective fourni par le recensement fédéral, ont procédé à des recensements municipaux.

Celui de Calgary est terminé depuis le 24 mai; la population ce jour là, dans la ville du sud, était de 61,340.

Le recensement bat actuellement son plein à Edmonton et dans quelques jours nous connaîtrons le chiffre exact de notre population.

ARRIVEE DU TRAIN-EXPOSITION.

Le train-exposition des produits canadiens, qui remporte un tel succès partout où il passe, arrivera à Edmonton le lundi 17 juin et l'on pourra en faire l'inspection de 8 h. du matin à 11 h. du soir. Ce train-exposition sera stationné à la gare du C. P. R. —rive sud —; il est formé de 12 wagons et l'entrée est gratuite.

L'ELECTION DU COMTE DE STURGEON.

Le décompte officiel des votes dans le comté de Sturgeon donne une majorité de 571 à l'hon. Boyle. Les voix se sont réparties ainsi: Hon. J. R. Boyle, 1,173 voix; M. Williamson Taylor, 602 voix.

EN ROUTE POUR QUEBEC

L'organisation du pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et du voyage à Québec, des délégués au Congrès, promet d'obtenir un succès plus que satisfaisant.

Le départ des voyageurs aura lieu le mardi, 18 juin par le train du Grand Tronc qui quitte la gare du C. N. R. à 9 heures du matin.

Le Comité Organisateur a obtenu de la compagnie du G. T. P. un wagon-dortoir spécial qui sera attaché au train régulier.

Le prix du billet d'Edmonton à Québec est de $64.55. En achetant leurs billets à Edmonton, et en mentionnant qu'ils se rendent soit à Québec, soit à Ste-Anne de Beaupré, les voyageurs recevront un coupon "Standard Certificate" qui leur donnera droit sur présentation à Québec à un billet de retour entièrement gratuit.

Les personnes désirant prendre part à cette excursion sont priées de faire parvenir leurs noms, avant samedi midi, 15 juin, à M. Alex. Michelet, secrétaire du Comité, au "Courrier de l'Ouest."

Chaque voyageur recevra une lettre l'accréditant, auprès des membres du Comité du Congrès de Québec, comme délégué de la province d'Alberta.

A leur arrivée à Québec, les excursionnistes d'Alberta devront immédiatement faire connaître leurs nom et adresse à M. W. Gariépy, au Château Frontenac, qui a reçu mission du Comité Central du Parler Français d'Alberta, de grouper la délégation de notre province pour la participation aux travaux du Congrès.

Un délégué du Comité Central se trouvera à la gare du C. N. R. mardi matin, le 18 juin, à partir de 8 h. 30, avec mission de fournir aux voyageurs toutes les indications complémentaires qui pourraient leur être utile. Le wagon spécial sera probablement reconnaissable à une banderole indiquant la destination du voyage.

Tous les voyageurs devront prendre leur billet, directement pour Québec, avant six heures du soir, le lundi 17 juin, aux bureaux du Grand Tronc, angle des avenues Jasper et McDougall.

Ne pas oublier de bien spécifier que l'on se rend au Congrès de Québec ou à Ste-Anne de Beaupré et réclamer le coupon donnant droit au retour gratuit.

A Winnipeg, le wagon des excursionnistes d'Alberta sera attaché au train spécial du pèlerinage à Ste-Anne.

Voici l'horaire du voyage à partir d'Edmonton:

Départ d'Edmonton—9.00 a.m., le 18 juin, G. T. P.
Départ de Saskatoon—9.30 p.m. le 18 juin, G.T.P.
Départ de Winnipeg—5.30 p.m. le 19 juin, C.N.R.
Arrivée à Duluth—4.30 p.m., le 20 juin, C. N. R.
Départ de Duluth—5.30 p.m., le 20 juin, N. Western.
Arrivée à Chicago—6.30 p.m., le 21 juin, N. Western.
Départ de Chicago—8.30 p.m., le 21 juin, N. Western.
Arrivée à Québec—10.30 p.m., le 22 juin, Grand T.

A partir de Winnipeg, le train spécial se composera de voitures de première classe, de wagons-dortoirs Pullman et Touristes d'un wagon à bagages et d'un wagon-restaurant.

Les voyageurs qui désirent revenir par la voie des Grands Lacs devront payer un supplément de $9.00.

Le prix d'une couchette dans un wagon Pullman, de Winnipeg à Québec, est de $10 —en bas— et de $8 —en haut—; dans un wagon Touriste le prix d'une couchette est de $5 —en bas— et de $4.00 —en haut— pour le même trajet.

Les billets de retour seront valides jusqu'au 30 juillet 1912. Les voyageurs pourront revenir à volonté avant cette date. Tous les voyageurs devront se rendre à Québec pour se faire délivrer leur billet de retour; ils ne le pourraient nulle part ailleurs.

Les personnes désirant s'arrêter en cours de route, lors du voyage de retour, devront en donner avis, à Québec, à M. l'abbé Bérubé, organisateur du pèlerinage.

Pour le Comité Organisateur d'Alberta:
ALEX. MIC[illegible]
Se[illegible]

UN EVEQUE DU NORD

GROUARD, Alberta. — Les 29 et 30 juin prochains on célèbrera les noces d'or sacerdotales de Mgr Emile Grouard. La population de Grouard a déjà commencé les préparatifs de cette fête qui fera époque dans les annales historiques de la région du Lac des Esclaves.

Les blancs peuvent compter, en cette circonstance, sur le concours des tribus indiennes du nord ainsi que sur celui des métis qui seront très largement représentés à Grouard. Ces derniers connaissent et aiment Mgr Grouard depuis longtemps, et il a répandu parmi eux tant de bienfaits qu'ils le considèrent comme la manifestation physique de ses grands enseignements.

Ils viendront donc pour lui témoigner leur reconnaissance et leur respect à leur façon.

Au couvent, fondé par Monseigneur Grouard les élèves répètent une pièce en trois actes, oeuvre d'une Soeur rappelant quelques scènes de la vie du grand missionnaire.

Il y a quarante-neuf ans le missionnaire Emile Grouard pénétrait dans les solitudes du nord pour y apporter la croix aux Indiens. Il avait été ordonné prêtre un an auparavant seulement Mais s'il manquait d'expérience il était plein d'enthousiasme pour sa pieuse mission. Les périls et les difficultés du nord étaient alors beaucoup plus grands qu'aujourd'hui, mais il était résolu à renverser tous les obstacles, à supporter toutes les privations, à faire face à tous les dangers afin d'enseigner l'Evangile aux païens.

A cette époque, seuls les agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, quelques trappeurs et un ou deux représentants du gouvernement avaient visité la région du Lac des Esclaves. La police à cheval n'existait pas encore et les faces pâles étaient, pour les Indiens, une nouveauté très peu aimée.

Dans le monde civilisé on considérait le nord comme un vaste champ de glace et de neige entrecoupé de quelques forêts d'arbustes étiques.

Mais tout a changé de face: La vallée de la rivière la Paix attire maintenant les meilleurs colons et la vague civilisatrice se répand dans le nord avec une rapidité surprenante. Mgr Grouard n'est plus isolé. A l'automne de sa vie il peut voir dans toutes les directions les fruits de la semence répandue par lui dans sa jeunesse.

C'est lui qui a fait construire le premier bateau à vapeur qui ait fendu les flots du Petit Lac des Esclaves et de la Rivière la Paix; c'est à lui que l'on doit la première scierie et le premier moulin de la région et c'est lui qui a, le premier, labouré le sol fertile de la vallée de la Paix. Il a aussi fondé la ville de Grouard.

Le docteur Boulanger, de Grouard, qui nous a communiqué ces renseignements, dit que Mgr Grouard possède des talents merveilleux: il a en effet, orné de sa main quatre églises à Grouard, Athabasca Landing, Fort Vermilion, et Dunvegan, de très belles peintures. C'est un excellent écrivain, un puissant orateur, et il est docteur en théologie, en médecine et en droit; il connaît à fond le français et l'anglais et parle sept ou huit dialectes indiens.

Malgré son âge avancé —Monseigneur Grouard a 77 ans — il parcourt chaque année, dans ses visites paroissiales, 600 à 700 milles par des routes souvent très difficiles.

Il est né le 2 février 1840 à Brûlon, Mans, France, et a été ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862. Le 1er août 1891 il était sacré évêque, à Saint-Boniface, par Mgr Taché.

SINGULIERES PREDICTIONS.

On a rappelé, il y a quelques mois, à propos de la "Joconde", qu'un écrivain danois, il y a plusieurs années, avait annoncé dans un de ses contes que la célèbre Mona Lisa serait volée. Comme coincidence ce n'était pas mal, mais voici qui est plus curieux encore:

Il y a quatorze ans, dans une nouvelle intitulée "Futility", un conteur américain, M. Morgan Robertson, raconte le naufrage d'un navire aussi grand que le "Titanic". M. Morgan l'avait baptisé "Le Titan". Il le décrivait comme étant le plus grand des navires et le chef-d'oeuvre du génie humain. Tout le monde croyait "Le Titan" indestructible. Il avait 2,000 passagers à bord et fit son premier voyage au mois d'avril. "Le Titan" naviguait à toute vapeur lorsqu'il heurta un iceberg qui lui enfonça l'avant et le fit sombrer...

Mme Chénier est partie mercredi soir, en compagnie de ses deux fils, Armand et Roméo, pour passer la saison des vacances à Vancouver et à Seattle.

Mme Chénier est également accompagnée dans son voyage par Mme Jos. Beauchamp et sa fillette.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Taux pour le Commerce

Nous enverrons une carte de nos taux pour les annonces Commerciales a ceux qui en feront la demande.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 20

—Une surprise? dit Elise.

—Une gâterie? dit Germain.

Et il coupe les ficelles avec son couteau de table, puis il déballe avec précaution. Germaine dans son petit fauteuil, devant l'assiette de métal et la timbale qu'on confie seule à son inexpérience, ouvre de grands yeux. Sa nourrice entre à son tour, apportant une soupe qui, d'ordinaire, n'est point mangée sans difficultés, mais toutes les facultés du petit être mobilesont tendues vers cette chose neuve: un gros paquet qu'on développe, Germaine mange la panade, machinalement, sans même s'en apercevoir.

Cependant Germain vient de mettre à jour un socle de velours sur lequel valsent des poupées vêtues de satin. Il a remonté le ressort, une musique se fait entendre et, se tenant par la taille les pantins, avec des airs pâmés à mourir de rire, tournant en cadence.

D'abord surprise, Germaine, maintenant, veut les avoir; elle tend désespérément ses petits bras vers le jouet scintillant, repousse la cuillère que lui présente nounou, et en renverse le contenu sur sa serviette où danse aussi un bébé brodé au coton rouge.

Mais voici un mouton qui vient de surgir de la boîte magique, un mouton qui bêle et qui marche! puis une poupée, mais quelle poupée! aussi grande que Ménette, une vraie "petite soeur", Et cette "arche de Noé"! et cet automobile qui roule tout seul! Que reste-t-il au fond?... Ah! un ballon, un magnifique ballon multicolore.

Ménette n'y tient plus, elle a profité d'un instant d'ébahissement de nounou, a glissé sous la planche qui ferme son petit fauteuil, et à terre, maintenant, au milieu de toutes ces merveilles, trébuchant dans l'emballage, touche l'un après l'autre, mais avec timidité encore, le mouton, cette bête extraordinaire que ses yeux de petite Parisienne n'ont jamais contemplée, puis la belle poupée aux cheveux d'or, la boîte d'animaux, l'automobile, le ballon, et même les valseurs qui, au son du même refrain, tournent toujours.

Germain et sa femme restent interdits. Un cadeau modeste, il eût été permis de l'attribuer à un de leurs nombreux amis, mais cet envoi princier?

Ils regardent l'adresse, fouillent l'emballage, y cherchent une carte qui n'y est point. D'où cela peut-il venir? Il n'y a point d'erreur, pourtant, c'est bien pour mademoiselle Germaine Danglefer.

Germain prend l'adresse du magasin.

—J'irai me renseigner, dit-il.

Et pendant ces hésitations, le déjeuner refroidit dans le plat de faience décorée... Ils se remettent à table; à grand'peine, on arrache Ménette à ses trésors, et ils continuent à échanger leurs conjectures.

—A moins, dit tout à coup la nounou, que ce ne soit de la dame.

—Quelle dame?

Alors elle raconte, à sa façon, que, presque tous les jours, elle rencontre aux Champs-Elysées une dame, qui se promène seule, qui a l'air triste, qui, chaque fois, s'arrête pour parler à Ménette, pour l'embrasser, et qui a souvent, le faisant, des larmes aux yeux.

—J'ai idée, conclut la nounou, que c'est une pauvre femme bien malheureuse, ayant perdu sans doute un enfant de l'âge de Ménette, car je l'ai entendu dire un jour, se parlant à elle-même: "Comme elle lui ressemble!"

Germain est intrigué plus vivement encore, et Elise mécontente.

—Je vous avais défendu de causer avec personne, de laisser approcher ma fille par qui que ce soit. Qui sait si cette femme n'est pas une aventurière, une voleuse d'enfants qui veut ravir le nôtre?

—Ah! pour cela non, madame! riposta la nounou, blessé au vif; madame pense bien que je n'aurais pas laissé toucher Ménette par une femme de rien. Bon Dieu! je la soigne assez bien pour ne pas mériter ce reproche!... mais une grande dame comme cela...

—Qui vous dit que c'est une grande dame? L'air est souvent trompeur, et il faut se méfier, au contraire des dehors trop brillants.

—Je le sais, mais, pour celle-là c'est "du vrai". Un équipage! faut voir cela! deux hommes sur le siège et des chevaux!

—Elle vient en voiture? demanda vivement Germain, l'esprit éveillé par une intuition subite.

—Pour sûr. Seulement, elle passe une fois dans son équipage, regarde si je suis là, va jusqu'au rond-point. Là, elle descend, envoie sa voiture l'attendre plus bas, et vient vers nous; elle s'amuse un instant avec Ménette, lui fait de l'amitié, puis s'en va, et remonte en équipage.

—C'est étrange, dit Germain, et elle vient tous les jours?

—Presque tous les jours.

—Exprès pour cela, croyez-vous?

—Oui, répartit la nounou, c'est sûrement une dame qui a eu des peines et qui a pris Ménette en amitié parce qu'elle lui rappelle quelqu'un.

—C'est possible, dit Elise un peu rassurée, mais pourquoi aurait-elle envoyé des jouets à Ménette?

—Ah! voilà! dit la nourrice, je lui ai raconté hier que c'était aujourd'hui sa fête.

—Elle sait notre nom, vous lui avez donné notre adresse?

—Elle ne m'a jamais demandé ni l'un ni l'autre, mais j'ai pu lui dire que nous demeurions rue de Ponthieu. J'ai vu une fois son équipage par ici. Peut-être, ajouta la brave femme, donnant libre court à son imagination surexcitée, nous a-t-elle suivie, et a-t-elle demandé le nom de la petite au concierge.

Germain ne parlait plus, il poursuivait une idée.

—Comment est cette dame, demanda-t-il, grande, petite, jeune, vieille, toujours seule, en deuil?

—Elle est jeune, reprit la nounou, enchantée de son importance, grande comme vous, monsieur, et jolie, jolie! Des yeux vifs, une peau blanche et des cheveux, des cheveux un peu roux, peut-être, mais éblouissants comme de l'or! de couleurs sombres, mais pas en deuil. Ces jours-ci, elle a une jaquette d'astrakan, mais quelquefois elle en met encore une plus jolie, en belle fourrure marron, avec un col gris. Elle change souvent de robe, mais, un jour qu'elle avait changé de chapeau, la petite ne l'a pas reconnue, alors maintenant elle met toujours le même.

—Ma fille la connait? dit Elise, révoltée.

—Si elle la connait! Dès qu'elle la voit, elle lui tend ses petits bras...

Germain restait soucieux, ces cheveux d'or, un peu roux, l'avaient mis sur la piste.

—Qu'on range les jouets, dit-il sévèrement, qu'on n'en parle à personne, demain j'écla[illegible]rai cela.

Le lendemain encore, Germain n'alla point à son usine. La nounou et le bébé étant partis à l'heure accoutumée p[illegible]ur les Champs-Elysées, lui s'y rendit par un autre chemin, se dissimula derrière un massif et observa.

Il vit sa fille et la bonne s'installer à leur place habituelle. Le temps était tiède et radieux. La nounou prit une chaise, et le bébé s'amusa avec le sable de l'allée. Nombre de voitures circulaient, mais bientôt un brillant équipage attira son attention. Il le vit passer devant l'endroit où jouait Ménotte, mais, de sa retraite, ne put juger où il s'arrêtait. En revanche, il aperçut bientôt, descendant vers lui, une belle jeune femme dont, de loin, il ne distinguait pas les traits, mais dont la tournure souverainement élégante attirait tous les regards. Elle vint droit à Ménette et, distante encore de quelques pas, l'appela: "Petite Germaine!" L'enfant releva la tête, la reconnut, et, d'un élan, courut à elle qui, l'enlevant dans ses bras, la couvrit de baisers.

—Bonjour, ma Germaine, disait-elle avec une tendresse passionnée, bonne fête, ma chérie! Dis bien aussi: bonjour, "Mie".

Mais à ce moment Germain s'approcha, il venait de reconnaître Luce; d'un mouvement brusque, sans prendre souci des cris de l'enfant, il l'arracha de ses bras et la rendit à sa nourrice. Luce, saisie, recula d'un pas.

—Oh! s'écria-t-elle, occupée d'abord de sa petite préférée, voyez comme vous la faites pleurer!

Et elle s'avança pour embrasser et consoler Ménette qui criait au milieu de ses sanglots :

—Mie! Mie! veux Mie!..

D'un geste violent, Germain la repoussa.

—Non, mademoiselle, non, dit-il sous l'empire de sa furieuse rancune, vous ne toucherez plus cette enfant, elle ne peut être et ne sera pas votre jouet comme l'ont été ses parents. Ils sauront veiller à ce que vous ne fassiez pas à cette innocente le mal que vous leur avez causé.

Puis, sans même saluer Luce, Germain s'en fut, e[illegible]traînant la nourrice interdite, et la fillette qui pleurait toujours.

Restée seule, Luce eut la sensation que le sol se dérobait sous elle... Oh! c'en était trop! être traitée ainsi par l'homme qu'elle adorait et dont le dédain avait brisé sa vie! Voir ses sentiments méconnus de la sorte, sa pure et généreuse tendresse calomniée! avoir été éloignée de l'innocence d'un enfant comme un reptile venimeux, dont on redouterait le mortel contract!..

Elle eut la pensée de courir après Germain, de l'appeler, de lui crier: Venez apprendre ce qu'est celle que vous avez mortellement blessée et sachez enfin ses sentiments pour vous!

—Ses jambes lui refusèrent leur service, un nuage passa devant sa vue troublée. Dans sa détresse, elle s'appuya de la main au dossier d'une chaise, mais, malgré cela, elle fût tombée, si un bras vigoureux, passé autour de sa taille, ne l'eût retenue et elle entendit, comme en un rêve, une voix amie lui dire:

—Venez, Luce, venez, et ne craignez point, je suis là!

C'était Aymeric. Depuis longtemps intrigué, lui aussi, des variations d'humeur de Luce, qui dépendaient évidemment de ses sorties journalières, et mordu au coeur par la jolausie, il l'avait suivie.

Caché dans un fiacre, il avait suivi toute la scène, en avait compris le sens et était arrivé à temps pour empêcher Luce, anéantie sous le coup brutal, de rouler sur le sol.

Maintenant, la soutenant, la portant presque, il la fit asseoir dans sa propre voiture, avec laquelle il rejoignit l'équipage de Luce, alors il l'aida à y monter, congédia son fiacre, se plaça auprès d'elle, et dit au valet de pied:

—A l'hôtel, vivement.

XXVI.

Luce est revenue à elle. Sortie de la torpeur inconsciente de son demi-évanouissement, elle pleure, maintenant, et Aymeric laisse couler ces larmes qui la soulagent.

C'est la première fois qu'il en voit tomber de ses yeux adorés, la première fois qu'il surprend chez l'orgueilleuse fille un moment de défaillance, de faiblesse morale, de douleur avouée, et il perd, devant le spectacle, nouveau pour lui, de son émotion sincère, tout courage et toute force.

Il lui prend les mains.

—Luce, lui dit-il doucement, j'étais là, j'ai tout deviné. Germain vous a blessée, insultée même gravement. J'eusse pu vous défendre, je ne l'ai pas fait, je suis soucieux de votre dignité. Il vaut mieux qu'il croit tout, n'est-ce pas, Luce, tout, que de pénétrer votre secret?

—Mon secret? dit-elle, reprenant possession d'elle-même et se rebellant contre l'indiscrétion.

—Oui, reprit Aymeric, vous nous avez tous trompés. Vous n'aviez pas voulu l'éprouver, naguère, vous l'aimiez véritablement, et la douleur de votre amour dédaigné vous a rendue mauvaise. Depuis, vous souffrez... Luce, ne me dites pas non!

Elle hésita un moment, puis, vaincue, répondit simplement.

—C'est vrai.

Ils se turent tous deux, également émus; la voiture roulait toujours vers le boulevard Saint-Germain.

—Comment, dit Luce après un silence, comment avez-vous pu savoir?

—Il est aisé de deviner dans les autres ce que l'on éprouve soi-même.

—Quoi, dit Luce, vous aussi vous souffrez?

Il fit signe que oui, et, intéressée, elle reprit:

—Vous aimez, vous êtes malheureux?

—Oui, dit-il seulement.

Elle le vit et ajouta, avec toute la sympathie d'une longue amitié et la pitié qu'inspire un mal pareil au nôtre:

—Mon pauvre ami!

—Ah! s'écria-t-il comme si une main brutale eût touché sa blessure, ne me plaignez pas Luce, vous n'en avez pas le droit.

—Moi? répéta-t-elle interdite...

—Oui, vous, reprit Aymeric, ne se possédant plus, vous qui m'avez fait tant de mal et si souvent, sans comprendre que vous m'imposiez la torture que vous subissiez.

—C'est moi que vous aimez? fit Luce, éperdue.

—Depuis trois ans, Luce, depuis trois ans, sans espoir.

—Oh! s'écria-t-elle sincèrement apitoyée et effrayée, même, au souvenir de tout ce qu'elle avait infligé au malheureux de taquineries, de dédains, de tourments; j'ai été, sans le savoir, sans même m'en douter, bien cruelle. Pardonnez-moi, Aymeric...

—Je ne vous en veux pas, dit-il, très triste.

—Et puis... —elle hésita— guérissez-vous!...

—Cela, dit-il doucement, près de vous, Luce, ce n'est pas possible, et j'ai tant souffert de vos absences que je n'ai pas le courage de m'en aller.

—Alors?

A suivre.

= Coin Feminin =

CHRONIQUE

Elle n'entendit pas la porte s'ouvrir, puis se refermer. Dans l'ombre fraîche de la laiterie, elle ne me vit pas me glisser, m'asseoir, et la contempler, un peu surprise de l'animation intérieure que trahissait chacun de ses mouvements harmonieux et rapides, et qui fleurissait d'une délicate teinte rose ses joues ambrées.

Un tablier de toile blanche, tombant droit de ses épaules, l'enveloppait toute, dessinant chastement la ligne jeune de son buste de presque adolescente.

Des plis se drapaient, s'effaçaient, suivant qu'elle s'inclinait dans l'effort d'amincir en souple feuille d'or les petits tas de beurre que sa palette de bois brun détachait prestement de la motte blonde, ou que, cambrée, elle ramassait en boule la feuille mince pour la pétrir à nouveau, la frapper de petits coups qui faisaient jaillir le lait épais et gras, fleurant la crème. La lumière fusant par l'interstice des troncs d'arbre mal joints, qui constituaient les murs, se concentrait sur le grand tablier et la motte de beurre, et, alentour, soulignait ses gestes d'une clarté qui se déplaçait en même temps que la silhouette lumineuse dressée dans le clair-obscur.

Des mains nerveuses, humides de lait, par leur inquiétude inordinaire, dénonciatrices d'un état d'âme nouveau, mon regard monta chercher les lèvres longues, franches, de ma petite amie. Un souffle mystérieux, qui n'était pas encore le sourire, les allongeait semblait-il et creusait aux commissures deux fosettes d'ombre rose. Elle renversa la tête et je vis la frange solide et pure des dents s'aligner, gourmande, sur le bord de la lèvre... Elle souriait. Et comme le sourire s'étoila sous les paupières mi-closes, l'angoisse inexprimable qui m'étreignait se fondit en un attendrissement joyeux. Je retins le mot d'appel.

Pour jouer, ses paumes tièdes creusèrent de petits trous dans la masse odorante et fraîche. L'esprit ailleurs, elle traça ainsi de grossières fleurs à cinq pétales qui formèrent une guirlande: hommage inconscient au rêve dont son âme s'irradiait... Et comme plus lents étaient ses gestes, quand je la vis recueillie et lointaine, sans bruit, je me glissai vers la sortie et, dévotement, ainsi qu'on pousse une porte d'église, je refermai la porte sur l'ombre fraîche et le secret troublant de ma petite amie...

MAGALI.

PETIT COURRIER

Indécise. — Alors, nous changeons de pseudonyme! Maintenant, il s'agit de vous soigner sérieusement, et de reconnaître par une plus grande bonté, le sacrifice qu'on vous a fait. Soyez assurée que je vous lirai chaque fois avec plaisir.

Lectrice assidue. — Trop heureuse de vous avoir rendu ce petit service. La pièce de vers demandée a paru dans notre avant-dernier numéro. Je regrette pour vous le beau voyage manqué. N'avez-vous pas l'espoir de réaliser ce projet, un jour? Votre sympathie m'est agréable.

Lonlon. — Bonjour affectueux à la petite amie dont je me souviens parfaitement. La carte est jolie, et je veux que ce gracieux minois soit frère du vôtre. Est-ce vrai?

Heureuse fiancée. — Je vous avoue que votre idée me plaît, et à votre place je la mettrais à l'exécution. Chère petite bretonne, reprenez pour ce grand jour, le costume des aïeules et soyez heureuse du plus grand bonheur que je vous souhaite.

Giseline. — Ne souriez pas si je je vous place dans ce voisinage. Votre bonheur fidèle ne sera-t-il pas d'un heureux augure?

Vous possédez trop de bonnes raisons, mon amie, pour que votre silence vous attire une gronderie.

Vous devinez tout le plaisir éprouvé à vous retrouver, et à vous retrouver heureuse et confiante. A mon premier moment de loisir, je réclamerai, directement, de vos bonnes nouvelles. Bonnes amitiés.

Chapeau blanc. — Je ne devine pas, mais pas du tout! Ne mettez pas ma curiosité à plus longue épreuve et dites vite le mot de l'énigme. Partagez mes amitiés avec l'amie.

André X. — Ces questions relèvent de l'administration. Je transmettrai votre lettre.

MAGALI.

CROQUIS CANADIEN

Cinq heures du soir.

—"Eh! les enfants! c'est "l'heure des vaches!"

Et nous partions.

Connaissez-vous le "clos d'en haut", celui qu'on a eu tant de peine à essoucher? C'est là que les vaches pacageaient. Pour aller les chercher le soir, pour les aller mener le matin, il fallait donc monter la route qui borde le verger du presbytère, et la suivre jusqu'au "chemin de sortie" par où l'on va à la "sucrerie."

C'était loin. Heureusement, il y avait un "raccourci:" nous "piquions" à travers un petit bois de bouleaux blancs, où il y avait, suivant la saison, des fraises, des framboises ou des bleuets. Il y a toujours des **fraises, des framboises** ou des bleuets, dans les "raccourcis"; ce qui fait que les "raccourcis" c'est des chemins plus longs que les autres.

Le joli bois, que ce bois de bouleaux! Au milieu, des sources avaient formé un petit lac. Les rides de l'eau, doucement, venaient mourir dans les herbes. Tout autour, sous les branches, montait la musique des insectes du bon Dieu; perdus parmi les bouleaux, deux grands pins murmuraient, et de toutes ses feuilles mobiles un petit tremble riait dans la brise. Le lac réfléchissait le ciel bleu, le feuillage vert tendre, les troncs blancs, et tout cela dansait gaîment sur les petites vagues. Parfois, un jaillissement au large: c'était les barbottes... Longues comme ça, les barbottes!

Et quelles fraises il y avait dans le petit bois de bouleaux! Grosses comme des fraises de jardin, d'un beau rouge vif, et juteuses!... Rien qu'à voir de loin la tête des bouleaux, vous en aviez l'eau à la bouche.

Donc il y avait un "raccourci".

Pour s'y rendre, il est vrai que la route était pierreuse et "mal marchante". Mais nos pieds nus en avaient parcouru bien d'autres! Et par ailleurs, il y avait des compensations. Le verger du curé, par exemple, n'était pas là pour rien! Les pommes, c'est à tout le monde. — Du reste, ne ramènions-nous pas, avec les nôtres, la vache du bedeau? Cela nous donnait des droits sur les pommes de monsieur le curé. — Nous en cueillions plein nos poches. De grosses pommes vertes, avec une pointe de rouge du côté du soleil, pleines de jus, dures comme des pierres, et dans lesquelles nous mordions à belles dents. **Ah! les** bonnes pommes!

Tout le long de la route, sur les clôtures, il y avait aussi les "écureux"... — J'allais oublier les "écureux!"

Prendre un écureuil en vie n'est pas une petite affaire. Il faut d'abord une gaule; au bout, nouée en collet, une tresse, légère et coulante, de trois crins de cheval. Quand le petit animal, pour ronger une noisette, se dresse, la queue en panache, sur le bout d'un piquet, vous approchez à pas de loup, retenant votre souffle, jusqu'à portée de gaule... et lentement, avec des précautions infinies, vous passez le noeud coulant au cou du rongeur... Mais il faut avoir l'oeil vif et la main ferme: au moindre coup de vent qui fait voltiger le crin ou dévier la gaule, au bruit le plus léger, à la moindre alerte, l'animal fait un bond, et soudain il n'y a plus rien sur le bout du piquet; l'écureuil file dans les "perches" de clôture... Mais c'est si joli de le voir aller qu'on regretterait presque de ne pas l'avoir manqué. Qui n'a pas chassé l'écureuil ne sait pas comme un lacet de crin noir au-dessus d'une petite tête rousse fait palpiter un coeur d'enfant.

A croquer des pommes, à cueillir des fraises, à courir les écureuils, nous finissions par arriver dans le "clos d'en haut", et nous entendions tinter la clarine de la Rousse, une maîtresse vache, qui donnait, "une traite portant l'autre, six pots et pinte". Déjà il se faisait tard; les rayons obliques du soleil penchant nous le rappelaient.

Vite, nous rassemblions les bêtes, perdues dans la "brousse"— "Qué, vaches, qué!" — ruminant derrière les arrachis — "Qué, vaches, qué!" — couchées dans les "fredoches" — Qué, vaches, qué!" ... D'elle-même, la Rousse prenait le bon chemin, et, tout le troupeau la suivant, c'était, dans la route, une longue file de bêtes lourdes et lentes, qui s'en allaient vers le village. Derrière les vaches, après avoir soigneusement mis l'"amblette" sur la barrière, et, "harts" en main, nous poussions en avant les plus paresseuses.

Avouerai-je que, même au retour, en passant près du petit bois nous ne résistions pas toujours au désir de cueillir encore une jointée de fraises? Cela nous retardait. Les bonnes vaches s'arrêtaient, rêveuses, avec l'air de dire: "Ah! si nous pouvions, nous aussi, sauter la clôture!" Puis elles se mettaient à brouter l'herbe qui pousse sur l'"aubel du chemin."

A la maison, on commencait à s'impatienter.

—"Les petits "sorciers!" je gage qu'ils ont encore pris le bois de bouleaux. Ils s'amusent à manger des fraises, au lieu de ramener **les vaches!"**...

Tout à coup, ding'! dang'! ding'! dang'!... C'était la Rousse. On ouvrait la barrière à coulisse, on barrait l'entrée du jardin potager, on fermait la porte de la grange, et — "Qué, vaches, qué"! — les bêtes entraient dans le "parc".

Puis, on "tirait" les vaches. Dans l'ombre qui descendait, nous entendions un ruminement confus, des meuglements vers l'étable, et le bruit, très doux, du "lait tombant dans du lait."

Du haut du clocher, l'angelus du soir jetait sur la campagne ses derniers "tintons".

L'"heure des vaches" était passée.

ADJUTOR RIVARD.

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

Les invités au banquet offert par l'hon. Roy, Commissaire du Canada à Paris.

Tout dernièrement l'hon. Ph. Roy, Commissaire-général du Canada à Paris, offrait un banquet aux membres de la délégation Champlain à l'occasion de leur retour à Paris.

Nous publions aujourd'hui la liste complète des invités à ce banquet. On verra, que par la distinction des convives réunis, ce fut un événement qui fera époque dans l'histoire des relations franco-canadiennes:

Gabriel Hanotaux, académicien; René Bazin, académicien, Louis Barthou, ancien ministre, député; Hermand Cormon, de l'Institut et de l'Ecole des Beaux Arts; Baron d'Estournelles de Constant, Duc de Choiseul, Vidal de la Blache, Economiste; Comte de Rochambeau. Général Le Bon, Comte de Chambrun, M. Louis Blériot, le célèbre aviateur; Léon Barthou, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Gabriel Louis Jarry, Gaston Deschamps, journaliste au "Temps"; Regis Gignond, journaliste au "Figaro"; Hon. Sénateur Raoul Dandurand, Montréal; Maurice Muret, maire adjoint du 18ème arr.; Sir Thomas Shaugnessy, Sir Montagu Allan, Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre; M. Mile T. Herrick, ambassadeur américain; M. Chevalet, M. le Marquis de Vogue, membre de l'Académie Française; M. Sharkey, M. Maurice Hodent, publiciste à "La Canadienne"; Achille Adam, président du syndicat des Banques de Province; Vicomte de Breteuil, M. l'Amiral Fournier, M. le juge Dugas, Dawson City; M. Thors, président de la banque de Paris et des Pays Bas; J. E. M. Robert, directeur de la Banque Nationale; M. Bardoux, président de "La Canadienne"; M. Poincaré, premier ministre de France; M. Fernand David, ministre du Commerce; M. Chapsal, M. Delauney, préfet de la Seine; Louis Herbette, conseiller d'Etat; Paul Willard, attaché au service d'immigration; Victor Révillon, M. DeLoynes, ancien consul; M. Arthur De-Martigny, secrétaire du Commissariat Canadien; M. Louis Pratt, industriel; M. Dal Piaz, directeur de la Cie Gen. Transatlantique; M. Chs. Roux, Général de Lacroix, Edmond Naetznetg, Docteur Blais, d'Edmonton, Docteur LeNoblet DuPlessis, juge Fortin, M. Philippe Hébert, sculpteur; M. Jules Siegfred, député; M. Keckowsky, ex-consul français à Montréal.

INSTITUTEUR, AYANT ENSEIGNÉ à Montréal, connaissant anglais et français, désire entrer en relations avec commission scolaire d'Alberta ayant place vacante à offrir. S'adresser à M. Gaston Dupont, St-Paul des Métis, Alta.

La Société royale du Canada a demandé au premier ministre Borden de saisir le gouvernement Impérial d'un projet de réforme du Calendrier. La Société royale demande que l'année soit divisée en 13 mois de 28 jours, avec, chaque année, un jour supplémentaire n'appartenant à aucun mois. Cette demande a été accordée.

Vente à l'encan

CHEZ MM. RIOUX FRERES,

qui viennent demeurer a Edmonton.

La vente commencera a 10 h. 30,

MARDI, 18 JUIN, 1912.

3 milles et demi au N. E. de St-Emile, N. E. 1-4 de Sec. 6, 58, 24; je vendrai les animaux et articles enumeres ci-apres:

CHEVAUX.

Jument baie, 7 ans, 1,300 livres, bonne travailleuse, avec jeune poulain.
Jument rouan bleue, 3 ans, 1,350 livres, avec poulain.
Jument grise, 4 ans, 1,250 livres, avec jeune poulain.
1 Jument grise, 1,100 livres, bonne travailleuse.
Cheval noir, 1,000 livres, allant a double ou seul.

PORCS.

15 truies d'elevage, 6 ou 7 devant mettre bas dans 4 ou 6 semaines.
56 jeunes porcs pesant en moyenne 75 livres.
25 a 30 porcs du printemps.

VOLAILLES.

35 a 40 bonnes poules et 40 poulets du printemps.

OUTILS ARATOIRES ET VEHICULES.

2 chariots de ferme, presque neuf.
1 boghei presque neuf.
1 bon boghei a un siege.
2 bons traineaux doubles, 2 p. 1-2.
Faucheuse et rateau.
1 rouleau en acier.
1 charrue McCormick de 12 pouces.
1 charrue a defricher de 14 pouces.
1 arrache-pommes de terre.
1 herse de fer a 5 sections.
1 herse a levier de 12 pieds.
1 bonne herse a disques de 7 pieds.
1 bascule de 2,000 livres, presque neuf.
1 bonne semeuse, presque neuve, de 14 semelles.
1 chariot avec plateau pour animaux.
2 bons "racks" a foin.

HARNAIS.

4 bons attelages de chariot.
1 attelage de voiture legere double.
1 attelage de boghei simple.

MACHINE A BATTRE.

Machine a battre complete, consistant en une locomobile de 16 H.P. "Sawyer-Massey," un separateur 32-52 "Sawyer-Massey", etat de neuf, reservoir a eau et barils; concasseur a grain "Deering" de 12 pouces. Cette machine a battre sera mis en marche le jour de la vente.

POTEAUX DE CLOTURE.

200 bons poteaux d'epinette rouge.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Nous avons beaucoup de bois de construction que nous offrirons peut-etre en vente.

RECOLTE.

55 acres d'avoine.
10 acres de ble.
5 acres d'orge.
20 acres de mil.
80 acres de foin de coteau.

ARTICLES DIVERS.

Nous avons egalement a vendre tous les articles que l'on trouve ordinairement sur une ferme et qu'il serait trop long d'enumerer en detail, tels que: Fourches, outils, meules, caisses a charbon, chaises, chaines, pelles, haches, etc., etc.

PROPRIETES FONCIERES.

Demi section E. 6, 58, 24, ouest du 4e M., en culture, cloturee entierement et tres solidement; maison de planches de 24x30, 2 etages. Etables, graineries, cabanes de bois ronds, hangars eau en abondance. 120 acres labourees, bonne terre noire, legerement ondulee. Quart de section N. E., 18, 58, 24, ouest du 4e M., bonne terre noire, terre entouree dans 4 cotes, 20 acres de mil et 80 acres de foin de coteau; bonne source.

Repas gratuit a midi.

CONDITIONS DE LA VENTE:—La mise en vente des terres et de la machine a battre sera sujette a reserve; nous accorderons des conditions speciales qui seront annoncees le jour de la vente. Les animaux et objets divers seront vendus comme suit: $20 et au-dessous, comptant; Pour les sommes superieures a $20, credit jusqu'au 1er janvier prochain sur "lien notes" portant interet a 8 p.c. —5 p.c. d'escompte sur les paiements comptants au-dessus de $20. Rien ne sera enleve avant que lesdites conditions aient ete remplies.

G. MORRIS, Clerc. **C. H. WEBBER,** Encanteur.

POURQUOI L'ELEVAGE DECLINE DANS L'OUEST

QUE FERA LE GOUVERNEMENT BORDEN?

Un comité spécial du Sénat a fait tout récemment une enquête dans l'Ouest dans le but de rechercher quelles ont été au juste les pertes subies par les fermiers d'Alberta et de Saskatchewan à la suite du rejet de la convention de Réciprocité.

Les résultats de cette enquête peuvent se résumer ainsi:

Le rejet de la Réciprocité avec les Etats-Unis a été un véritable désastre en ce qui concerne l'avenir de l'élevage dans nos prairies et voici pourquoi: On sait que l'an dernier nous avons eu, dans l'Ouest, une quantité immense de grain endommagé par l'humidité. Ce grain eut suffi pour nourrir pendant tout l'hiver environ 200,000 bêtes à cornes et 1,000,000 de moutons. Malheureusement nous n'avions pas dans la région ce formidable troupeau et, par ailleurs, les droits de douane rendaient impossible une importation d'animaux de l'autre côté de la ligne quarante-neuvième. Aurions-nous eu même ces animaux dans nos prairies que l'opération eut été à peu près aussi impraticable. Les droits d'entrée aux Etats-Unis eussent en effet mis une barrière infranchissable à l'exportation individuelle par les fermiers et force eut été à ceux-ci de se soumettre aux exigences des acheteurs canadiens qui ne leur eussent offert qu'un prix dérisoire de leurs animaux engraissés.

Si la Réciprocité avait été adoptée par contre, nous eussions été témoins d'une importation considérable d'animaux venant des ranches du nord des Etats-Unis; nos fermiers de l'Ouest eussent réalisé un profit plus important en utilisant leur grain de cette façon qu'en cherchant à l'écouler aux élévateurs à bas prix.

La constatation, par les membres du comité d'enquête du déclin de l'élevage dans l'Ouest, a amené un sénateur à demander si l'on ne pourrait pas parer à ce mal en obligeant dans certaines régions les homesteaders à élever des animaux au lieu de cultiver le sol pour obtenir leur titre de propriété.

Tous ceux qui ont à coeur le développement rapide de l'Ouest doivent, étant données les circonstances, s'opposer à ce projet.

Si les fermiers établis sur des fermes leur appartenant ne considèrent pas, avec les marchés limités dont nous disposons, qu'il soit avantageux de s'occuper d'élevage, ils agissent sans contredit d'après les enseignements de l'expérience.

Or comment peut-on songer à contraindre un nouveau venu à s'occuper d'élevage lorsqu'il ne dispose souvent que de moyens réduits; et qu'il n'a même pas, comme le fermier établi, la ressource de compenser les grains médiocres de l'élevage avec les produits de son terrain en culture?

C'est l'acculer à la ruine, ou plutôt le paralyser avant qu'il ait rien entrepris.

Il n'y a pas à se le dissimuler. L'élevage décline rapidement dans l'Ouest et cette industrie, si florissante il y a quelques années, est grandement compromise.

Les raisons de ce fait sont de deux sortes et s'enchainent.

Il faut voir tout d'abord le déclin de l'élevage dans le morcellement des étendues immenses où il y a quelques années les grands ranchers avaient le champ libre.

L'élevage, pratiqué sur une vaste échelle, était avantageux, car il n'entrainait qu'un minimum de frais. Le gouvernement fédéral crut agir dans l'intérêt du développement de l'Ouest en favorisant une colonisation plus intense et pour cela il fit subdiviser en homesteads les prairies où paissaient des milliers d'animaux.

Lorsque les premiers colons établirent des clôtures dans la prairie, ce fut la fin du grand élevage et les ranchers durent vendre, par trains entiers, leurs animaux auxquels on supprimait les sources et les pâturages.

Il convient de dire pour expliquer la conduite du gouvernement que ce dernier pensait que l'élevage pratiqué sur chaque homestead par les colons compenseraient amplement la disparition des grands ranches.

D'autre part le gouvernement Laurier avait formé le projet d'encourager puissamment le petit élevage en ouvrant aux fermiers des marchés immenses et rémunérateurs par une convention de Réciprocité avec les Etats-Unis.

Cette convention eut ouvert aux fermiers de l'Ouest la porte des marchés de Chicago et de tous les grands centres des Etats-Unis; elle eut donné un regain d'activité à l'industrie de l'élevage en faisant entrevoir aux fermiers des profits rémunérateurs par la vente d'animaux engraissés soigneusement sur leur modeste domaine.

La Réciprocité a été rejetée; la situation est demeurée aux mains des spéculateurs qui arrondissent une fortune sans cesse croissante aux dépens des agriculteurs de l'Ouest.

Peut-on, en toute justice, rendre l'ancien gouvernement libéral responsable d'une situation qui n'est regrettable que parce qu'on ne lui a pas permis d'achever son oeuvre?

L'élevage décroit rapidement dans nos prairies et il décroitera jusqu'à ce que l'on en fasse une industrie plus rémunératrice en provoquant une hausse dans le prix de vente des animaux.

C'est au gouvernement Borden qu'échoit la tâche de remédier sans délai à une situation qui devient plus critique de jour en jour.

Nous attendons cette solution depuis près de dix mois; et nous ne voyons aucun indice qui l'indique prochaine.

A PROPOS DU DECRET "NE TEMERE"

L'on a sans doute remarqué le peu d'intérêt que prend la presse conservatrice de notre province à la question actuellement soumise à la Cour Suprême. Le mot d'ordre semble avoir été donné par MM. Monk et Pelletier de faire silence sur le bill Lancaster. Et, pourtant, nous l'affirmons de nouveau, le principe en jeu est d'une importance vitale pour la population catholique. Voilà pourquoi il convient de donner l'alarme avant que se consomme la faute la plus grave qui ait été commise contre la constitution depuis 1867.

L'Eglise Catholique s'est toujours insurgée contre la clandestinité des mariages et notre Code Civil édicte avec raison que c'est là une cause d'empêchement à la validité du contrat.

D'après l'Acte Constitutionnel, la célébration du mariage relève exclusivement de la juridiction provinciale. C'est un droit civil et tous les droits civils sont du ressort des provinces.

A l'époque de la Confédération, deux écoles bien distinctes furent mises en présence l'une de l'autre. Sir John A. Macdonald préconisait la centralisation des pouvoirs, il réclamait hautement l'Union Législative. Sir Geo. Etienne Cartier, au contraire, était partisan de la décentralisation des pouvoirs; c'était un autonomiste.

Cette divergence entre les deux hommes d'Etat faillit faire avorter le projet de la Confédération, mais Macdonald céda devant l'insistance de son collègue et Québec échappa à l'Union Législative.

Québec avait raison de redouter le projet de Macdonald.

La capitulation, le traité de 1763 et plus tard l'acte de Québec —1774,— la constitution de 1791, avaient tour à tour garanti aux Canadiens-français le libre exercice du culte, les us coutumes et lois de leurs ancêtres. C'était là un legs sacré que la prévoyance de Cartier devait préserver de toute atteinte.

L'Union Législative rêvée par Macdonald eut exposé nos droits aux oscillations, aux caprices d'une majorité étrangère à notre culte, à notre langue et à notre système de lois.

Cartier adepte enthousiaste du projet de confédération était donc logiquement l'adversaire irréductible de l'Union Législative et sur ce point il eut raison — non sans difficultés — des tentatives centralisatrices de Macdonald.

Ce dernier toutefois, au cours de sa longue carrière, tenta à maintes reprises d'empiéter sur les droits des provinces. Qui ne se rappelle sa législation sur les licences, sur les cours d'eau, etc? Mais chaque fois, Sir Oliver Mowat — lui-même l'un des pères de la Confédération et autonomiste convaincu — l'obligea à retraiter. L'histoire dira que l'ancien premier ministre libéral d'Ontario fut le champion des droits provinciaux.

La couardise des Borden, des Monk et des Pelletier met en relief la vaillance de Sir Oliver Mowat et de son successeur au ministère de la justice, Sir Allen Aylesworth.

Lorsqu'en 1911, les Sproule, les Hughes, les Lancaster — alliés politiques des Monk et des Pelletier — réclamèrent impérieusement une législation uniforme sur le mariage, quelle fut la réponse de Sir Allen Aylesworth? S'appuyant sur le texte de l'Acte Constitutionnel, il déclara courageusement que telle législation, étant du ressort exclusif des législatures provinciales, ne pouvait être proposée au Parlement Fédéral.

C'était au moment où le parti tory exploitait insidieusement contre Sir Wilfrid Laurier, la promulgation du décret NE TEMERE. Dans les arrière-concessions d'Ontario et des provinces anglaises, l'on accusait le papiste Laurier d'être l'auteur de ce décret et que sais-je encore. "Renversons l'HOMME DE QUEBEC, disait-on, et Borden déchirera ce décret qui déshonore nos foyers en nous plaçant sous la tutelle du POPE OF ROME."

Ne l'oublions pas. C'est avec de semblables préjugés, c'est grâce à ces appels enflammés que Laurier fut vaincu le 21 septembre.

Et M. Borden, escorté des Sproule, des Hughes et des Lancaster, succéda à Sir Wilfrid Laurier.

Le premier BILL présenté au Parlement, lors de la dernière session, fut celui de M. Lancaster.

Si M. Borden avait eu le courage moral d'un Mowat ou d'un Aylesworth, il pouvait d'un mot mettre fin au projet Lancaster.

Il pouvait par une fin de non recevoir empêcher une agitation d'autant plus dangereuse et criminelle, qu'elle repose sur un préjugé religieux.

Il n'a pas eu ce courage. Certes, il lui fallait payer sa rançon aux agitateurs dont — aux élections de septembre — il s'était constitué le prisonnier.

Et les héritiers de Cartier —il— les Monk et les Pelletier, plus attachés aux portefeuilles qu'aux principes, appuyèrent servilement le chef du gouvernement.

Ayant à choisir entre la constitution et le fanatisme, M. Borden prit l'attitude oblique qui convient si bien à sa nature et à celle de ses collègues.

Il décida de référer la question aux tribunaux. C'était aux fins de temporiser, mettre en doute un droit CERTAIN, POSITIF, INCONTESTE.

Et quel que soit désormais l'arrêt de la Cour Suprême, quel que soit le jugement du Conseil Privé, nous affirmons qu'un coup fatal vient d'être porté aux droits provinciaux et c'est Québec qui est la première victime de cet assaut.

S'imagine-t-on par hasard, que si le jugement du Conseil Privé déclare le BILL Lancaster inconstitutionnel, l'agitation déchaînée par les loges et complaisamment favorisée par la faiblesse de M. Borden, de M. Monk et de M. Pelletier prendra fin? Dieu veuille que nous fassions erreur, mais ce serait méconnaître la mentalité des agitateurs de l'école Lancaster, que de ne pas prédire dès maintenant et avec certitude qu'ils réclameront UN AMENDEMENT A LA CONSTITUTION.

Soustraite aux tribunaux, la question sera cette fois posée carrément à l'opinion publique et deviendra par ce fait même UNE QUESTION POLITIQUE.

Et alors? La majorité l'emportera sur la minorité. Huit provinces seront liguées contre une province — oui, contre une province, dont le culte, dont les lois diffèrent essentiellement du culte et des lois des huit autres.

Quand une foit l'uniformité des mariages sera réglée et statuée par une loi fédérale, le Code Civil, notre vieux droit français, recevra d'autres atteintes. L'horizon canadien s'étend plus loin que les rives du St-Laurent et il faut compter avec le courant migrateur qui chaque jour de l'année déverse dans les prairies de l'Ouest, des milliers de colons nouveaux. Les lois du pays s'uniformeront davantage et c'est par lambeaux que disparaîtront les droits consacrés par le Code. Il ne faut pas être prophète pour prédire ce qui nous attend.

LA FRANCE ET LE CANADA.

Le commerce du Canada avec la France, inauguré par le traité de commerce franco-canadien augmente rapidement. En effet, le "Lake Erie" de la ligne Allan, vient de partir de Montréal avec une cargaison de 96,000 minots de grain et 2,500 tonnes de cargaison générale.

Le "Lake Erie" se dirige vers le Hâvre et sa cargaison est exempte de droits de douanes d'après les stipulations du traité.

UN VAISSEAU-EXPOSITION.

Seyney, Australie, 15. — Une compagnie avec un capital de $250,000 vient d'être formée dans le but de frêter un navire de six mille tonnes qui transportera des immigrants de la Grande-Bretagne en Australie. Ce vaisseau visitera les principaux endroits de la colonie et rassemblera un exhibit complet des ressources et de l'industrie manufacturière des divers états.

De Sydney, le vaisseau se dirigera directement vers Vancouver et de là à San Francisco puis en Angleterre. On suggère aussi que les différents Etats de l'Australie équipent un convoi pour traverser le réseau des chemins de fer américains. Le revenu des douanes de la Colonie dépassera le montant de $3,150,000 prévu par le premier ministre dans son discours du budget.

AU CONGRES DE QUEBEC.

Le chemin de fer Canadian Northern émettra des billets à prix réduits d'Edmonton à Québec, pour aller assister au Congrès de langue française, du 17 juin au 21. Deux trains partent quotidiennement d'Edmonton pour Winnipeg, les départs ont lieu à 7 h. 30 a.m. et à 8 h. 15 p.m. La Cie du C. N. R. mettra également en circulation un train spécial qui ira sans changement de Winnipeg à Québec. Le départ aura lieu de Winnipeg le mercredi, 19 juin, à 5 h. 30 p.m. et l'arrivée à Québec aura lieu le samedi matin, 22 juin. Ceux qui désirent prendre le train spécial peuvent le faire en prenant le train partant d'Edmonton le lundi, à 8.15 p.m., ou le mardi à 7.30 a.m.

L'une des façons les plus agréables de faire ce voyage est de prendre le bateau à Duluth ou à Port Arthur pour Sarnia ou Port McNicoll. Des taux spéciaux sont également accordés pour cette route.

LE RAPATRIEMENT DES NOTRES AUX ETATS-UNIS

On nous écrit:

Manchester, N. H., — Depuis quelque temps, il est donné à l'élément franco-américain l'occasion d'apprécier la valeur du travail sérieux que le gouvernement canadien a décidé de faire pour le rapatriement des Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre, où l'on s'occupe de poursuivre une série de conférence que le public apprécie beaucoup.

Plusieurs agents d'immigration ont été chargés de parcourir en tous sens les différents centres faisant connaître les avantages offerts aujourd'hui au nouveau colon désireux d'aller se fixer sur les terrains avantageux et fertiles, soit de l'Ouest canadien, soit dans la province d'Ontario.

Il y a quelque temps, les Canadiens de Manchester, N. H., ont eu l'heureuse visite du Rév. Père Giroux, de l'Alberta, qui a su attirer un assez bon nombre de personnes qui sont allées visiter cette région où le religieux a lui-même son établissement.

Le 25, c'était le Rév. J. B. L. Bourassa, missionnaire colonisateur du Témiscamingue, accompagné de M. Amédée Cléroux, agent d'immigration de la Saskatchewan, qui avaient l'occasion de s'adresser à notre population reunie dans la vaste salle du Club Lafayette, sous la présidence de M. Fortin.

L'assemblée qui fut tenue sous les auspices du nouveau bureau de rapatriement établi ici et qui a pour titulaire M. J. Alban Laferrière, était nombreuse.

Les deux conférenciers ont tour à tour, au cours d'une dissertation agréable et très instructive, intéressé leur auditoire qui s'est montré très sympathique. Il était facile de remarquer par l'attention soutenue de l'assistance, toute la joie et l'intérêt qu'elle ressentait d'entendre parler du sol natal où jadis, la plupart de nos familles ici, ont passé les premières années de leur existence.

Le développement commercial aussi bien qu'industriel et surtout celui de la colonisation canadienne a été le principal sujet de l'entretien.

M. Cléroux, dont les aspirations personnelles sont en faveur de l'Ouest canadien, fait voir les avantages offerts par le gouvernement fédéral au colon de bonne foi. Il est reconnu que l'immigration canadienne se dirige surtout vers ces vastes plaines, dont le capital anglais aussi bien que celui de l'Amérique ont fait un pays d'entreprises notables. La culture se fait sur une grande échelle.

L'argent y est abondant, et la facilité de vie aujourd'hui y est générale. Les chemins de fer sillonnent en tous sens ces plaines autrefois désertes. L'immigration fournit chaque année des milliers de personnes qui nous arrivent de l'étranger, avides qu'elles sont de se procurer une existence à la fois payante et heureuse. Les terrains sous forme de "Homestead" —160 acres— peuvent s'acquérir pour la modique somme de 10 dollars. L'Ouest canadien est reconnu comme le grenier par excellence du pays natal, où se récoltent la plus grande quantité, comme la qualité supérieure de tous les grains. La fertile vallée de la Saskatchewan, où sont situés les centres importants de Prince Albert, Vonda, Duck Lake, Big River, Battleford, Saskatoon offre des avantages précieux à l'élément canadien qui y compte depuis quelques années plusieurs colonies florissantes. C'est là qu'il faut grouper les compatriotes désireux de se créer une vie future d'aisance et assurée.

Après quelques années de travail, le colon ambitieux, économe, se voit propriétaire d'immeubles valant de bons prix.

Si l'étranger qui nous arrive chaque jour d'outre-mer y trouve son intérêt en s'expatriant pour venir peupler ces régions de l'Ouest, comment expliquer cette répugnance chez le compatriote dela Nouvelle-Angleterre à se déplacer aussi facilement ,en venant au moins visiter ces régions qui promettent autant pour l'avenir?

Le Canadien des Etats-Unis, malheureusement, je crois, se fait illusion sur beaucoup de choses et ne lui en déplaise, je suis porté à croire qu'il regrettera un jour de ne pas avoir profité des avantages précieux qui lui sont maintenant présentés sur son sol natal. Les Etats-Unis, certes, sont un beau pays. Tout y semble parfait au premier coup d'oeil. Il est cependant facile aussi de constater que le capitaliste surtout y fait des affaires d'or depuis de nombreuses années, grâce à son esprit d'initiative et aussi grâce à une soumission facile d'une classe ouvrière laborieuse qu'il entretient à sa guise. Cet état de choses ne peut se perpétuer indéfiniment. Ici, comme ailleurs, il se produira bientôt un changement dans le travail économique de la nation américaine. Déjà, la vie est devenue assez difficile pour un grand nombre de citoyens. Encore quelque temps, quelques années peut-être et il est à craindre qu'une crise générale se produise, amenant un désastre national qui soit l'un des plus préjudiciables aux intérêts généraux et particuliers des races existantes sur ce sol.

C'est pourquoi nous invitons nos compatriotes à réfléchir à la grande question du rapatriement en profitant aujourd'hui dès avantages exceptionnels qui leur sont offerts au Canada.

M. Cléroux, qui est doué d'une parole facile, a terminé son discours par une vibrante péroraison soutenue d'expressions du plus pur patriotisme qui lui valurent à juste titre, une salve d'applaudissements

Ses remarques ont fait sensation et l'assistance s'en retourna heureuse et satisfaite d'avoir eu l'occasion d'entreprendre une dissertion savante et instructive.

—Une excursion pour l'Ouest canadien aura lieu le 24 juin prochain. Les excursionnistes du New Hampshire prendront leur train à Manchester.

L'excursion partira de Montréal, le 25 juin. Le coût du voyage n'est que de $20 pour aller ou $42 aller et retour. Il faudra se munir d'un certificat de colon, en s'adressant au bureau de rapatriement située au No. 1037 rue Elm, Manchester, N. H.

M. Cléroux accompagnera lui-même les excursionnistes durant le trajet.

UN SERVICE D'AEROPLANE AU-DESSUS DE LA MER.

Paris, 8. — La Compagnie Générale Transaérienne a décidé d'établir un service d'hydroplanes entre Calais et Douvres, pour permettre aux voyageurs de traverser la Manche en un quart d'heure.

Bientôt, le dirigeable "Astra", qui appartient à la Compagnie Générale Transaérienne, inaugurera un service spécial pour touristes, au-dessus de Paris et des environs de la Ville-Lumière.

MERVEILLES MODERNES.

Les sept plus grandes inventions et découvertes suivant une université américaine.

Ithaca, N. Y., 11. — Le professeur L. M. Dennis vient d'annoncer que les élèves de la faculté des sciences s'étaient prononcés au sujet des sept merveilles du monde.

Il y a quelques semaines une des plus grandes universités scientifiques envoya une liste contenant cinquante-sept merveilles des temps modernes et demanda au département de chimie de choisir sept d'entre elles qui représenteraient la cime la plus élevée vers laquelle l'esprit humain était monté.

Les sept merveilles choisies, par ordre de leur importance, sont les suivantes: la télégraphie sans fil, la chimie synthétique, le radium, l'antitoxine, l'aviation, le canal de Panama, le téléphone.

L'INDUSTRIE MINIERE ET LE DEVELOPPEMENT DU CANADA

Aucune industrie ne contribue autant au développement d'un pays nouveau que celle des mines et cette règle est pleinement applicable au Canada.

Devenir riche vite, quelles que soient les fatigues à supporter, voilà ce qui inspire l'aventurier, le spéculateur, le prospecteur, tandis que le cultivateur, l'ouvrier, l'industriel, n'attendent que la rémunération naturelle de leur travail ou de leur capital.

Dans ces 25 dernières années le Canada a pris un développement considérable; on a construit des chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique, on a créé des industries variées et on a attiré de nombreux immigrants par l'appât des riches terres de l'Ouest. Mais pendant cette période nous voyons se produire d'une façon spasmodique des poussées d'hommes, d'énergie et de capitaux dues à des découvertes de mines en un point ou un autre de cet immense territoire et le résultat de ces efforts se constate par l'ouverture de vastes régions et l'établissement de voies de transport et de nouvelles industries. Que serait la Colombie anglaise sans les mines? Le Canadien Pacifique aurait bien traversé les montagnes Rocheuses, mais il est peu probable qu'il aurait construit le réseau qui a ouvert les districts du Kootenay au Sud; il ne serait aussi passé beaucoup de temps avant qu'une seconde et même une troisième ligne au Nord soit jugée nécessaire. Sans parler des découvertes que j'appellerai locales, dont l'effet ne s'est fait sentir que dans un rayon restreint, les grandes découvertes, faites en Colombie anglaise de 1885 à 1890, vers l'époque où le Canadien Pacifique atteignit cette région, provoquèrent une émigration considérable de l'Est vers l'Ouest des meilleures énergies de l'Est canadien, sans compter les hommes et les capitaux venus d'Europe et des Etats-Unis. Cette forte émigration d'hommes courageux et entreprenants a certainement contribué à faire l'Ouest canadien ce que nous le voyons aujourd'hui, car il faut bien considérer que l'individu cherchant la fortune dans les mines ne se limite pas à cette seule industrie; il se fait marchand, bûcheron, marin, fondateur de villes, tandis que le capital construit des chemins de fer, installe des steamers sur les lacs, utilise les pouvoirs d'eau et organise la réclame que le gouvernement [illegible] pour amener les colons qui vont peupler les terrains nouveaux. En règle générale dans ce qu'on appelle un "boom", il y a trois périodes bien distinctes, d'abord celle de la découverte où les prospecteurs se [illegible] sur le terrain, peu [illegible] en prennent possession par [illegible] bons ou mauvais et en demandent des prix fabuleux souvent amplifiés par les spéculateurs qui ne tardent pas à les suivre. La plupart du temps, sauf pour quelques propriétés bien reconnues, les prix demandés sont à peine justifiés par les ouvertures à la surface. Néanmoins des compagnies avec des capitalisations de millions de dollars s'organisent; la spéculation bat alors son plein. Si le camp minier offre quelqu'avenir, un village d'abord, puis une ville s'édifient avec hôtels, magasins, banques, etc. On spécule sur les mines, sur les terrains, sur tout; l'argent n'a plus de valeur.

Mais bientôt, la période de désappointement commence; beaucoup de prospects n'ont pas donné ce qu'on en attendait; la surcapitalisation a avili les parts de compagnies, les prétentions diminuent, mais en même temps une autre catégorie d'individus arrive; ce sont les ingénieurs et gens techniques jugeant plus froidement, des hommes d'affaires plus prudents et avisés. Il se fait un classement dans les propriétés et la période industrielle finale se prépare. Alors les quelques propriétés vraiment bonnes sont outillées, la capitalisation des compagnies se fait d'une façon rationnelle, l'élément spéculatif de la population disparait; quelques prospecteurs ont réalisé de bons gains qu'ils vont faire fructifier dans des entreprises plus sûres quand ils ne les ont pas follement gaspillés. Les moins favorisés sont partis pour d'autres aventures, ou, découragés, ils se font cultivateurs si la région est bonne, ou deviennent ouvriers mineurs.

Un des exemples les plus remarquables au Canada de ce que nous venons de dire est donné par l'histoire de Cobalt. Le gouvernement d'Ontario avait commencé la construction d'un chemin de fer partant de North Bay pour rejoindre les régions fertiles au Nord du lac Temiscamingue. A l'automne 1903, on découvrait de riches minerais d'argent auprès du lac Cobalt au cours de la construction, mais il se passa quelque temps avant qu'on sût l'importance de la découverte. Cependant dans l'été de 1904 on prospectait avec succès, la nouvelle se répandait et à l'automne de 1904, le chemin de fer était en partie construit. A l'endroit où quelques mois avant il n'y avait que la forêt vierge, la ville de Cobalt se développait, ayant déjà une population de quelques mille âmes, avec une douzaine de magasins, plusieurs hôtels, deux banques; des agences de mines, etc. Les compagnies organisées au Canada ou ailleurs, souvent sur de simples prospects ou des options de propriétés, mettaient leurs parts en vente; une véritable bourse de mine fonctionnait avec des fluctuations extraordinaires sur les actions.

Pour donner une idée de l'activité alors déployée, nous dirons qu'il y eut alors environ mille compagnies organisées représentant un capital nominal supérieur à un milliard de dollars. Sur ce nombre une quarantaine seulement ont produit du minerai en quantité commerciale, une vingtaine ont donné quelque dividende et actuellement il n'y en a qu'une dizaine qui extraient des minerais, la plupart payant des dividendes. Il est vrai que pour l'année 1911 seulement ces dividendes se sont élevés à 8 millions et demi de dollars sur une capitalisation d'environ 30 millions, avec une production de 16 millions de dollars, soit plus de 50 p.c. de la valeur de l'argent produit. Jusqu'à présent depuis l'origine de ce district il a été produit pour 64 millions de dollars d'argent et il a été distribué 30 millions de dollars en dividende, outre la création d'un matériel considérable et l'établissement de fonds de réserve. Voilà donc la dernière période industrielle atteinte. Cobalt et ses environs ont une population de 8,000 âmes représentant 2,000 à 3,000 ouvriers. Des compagnies secondaires distribuent aux mines la force sous forme d'électricité et d'air comprimé, obtenue de chutes d'eau voisines; les débris des mines sont travaillés par concentration mécanique et les compagnies ont installé une quinzaine de ces ateliers. De plus, dans le voisinage immédiat, deux villes importantes, Haylybury et New Liskeard se sont créées; on y voit de nombreuses constructions permanentes telles que hôtels, banques, écoles, et Haylybury est même devenu le siège d'un évêché. En même temps les terrains fertiles plus au Nord se sont peuplés et toute cette région, inhabitée et presque considérée comme inhabitable il y a moins de dix ans, s'appelle maintenant le nouvel Ontario et constitue un des plus importants districts de cette province. Voilà donc ce que l'industrie des mines a fait de ce pays dans une période si courte et nous ne voyons pas quel facteur autre que les mines aurait pu produire un pareil résultat.

Nous ne ferons pas l'histoire de tous les camps miniers. Qu'il nous suffise de mentionner l'industrie du nickel créé à Sudbury, Ontario, celle de l'amiante à Thetford, Québec, du quartz aurifère à Porcupine, Ontario, le développement des mines de charbon de la Colombie anglaise et de l'Alberta, la grande aventure du Yukon qui a jeté dans la circulation près de 150 millions de dollars d'or.

A côté de l'industrie des mines proprement dite nous voyons des industries annexes: des ateliers de traitement ou de fusion des minerais, d'utilisation des terres et roches comme briques, chaux, ciment, matériaux de construction; des compagnies organisées pour fabriquer le matériel de mines; des chemins de fer construits pour transporter les minerais ou rejoindre les districts miniers; des pouvoirs d'eau.

La production minérale du Canada qui pouvait être d'environ 6 millions de dollars en 1880 a été de 102 millions en 1911 se décomposant comme suit: produits métalliques 46 millions, non métalliques 34 millions, matériaux de construction 22 millions. Ce n'est qu'un début: si nous jetons un coup d'oeil sur la carte d'habitants répartis le long des lignes de chemins de fer, et une grande proportion encore inexplorée et qui sans doute nous réserve bien des surprises, car malgré l'éloignement et la rigueur du climat, le prospecteur canadien n'a pas dégénéré et est toujours prêt aussitôt qu'un nouveau territoire est ouvert à son énergie à prendre son sac et son pic pour aller le conquérir.

J. OBALSKI.
Ingénieur des mines, Professeur à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

CAUSERIE RURALE

COMMENT PRATIQUER L'ELEVAGE DES OIES.

C'est un fait bien connu que les éleveurs canadiens, parmi les cultivateurs surtout, ne veulent pas se donner la peine d'élever des oies. Ils commettent là une grave erreur, car il n'existe pas de volailles dont l'élevage soit meilleur et qu'on compare les bénéfices réalisés dans l'élevage des oies à ceux que rapportent l'élevage du porc ou celui des autres bestiaux, nous constatons que les premiers sont de beaucoup plus élevés bien que l'élevage de ce palmipède exige beaucoup moins de travail et de soins que celui de n'importe quel autre animal domestique.

Il n'est pas besoin d'être expert pour élever des oies, et quiconque réussit avec les poulets ou les canards, peut s'attendre à réaliser de forts beaux profits avec les oies. Quelle que soit la variété que vous éleviez cela importe peu. Comme il n'est pas indispensable d'avoir de l'eau en grande quantité, tout cultivateur devrait avoir sur sa terre au moins un petit troupeau d'oies qui ne lui coûterait presque rien et dont il apprécierait bien vite le revenu.

Pour les fins de reproduction, il convient de ne pas donner plus de quatre oies à un jars. Celui-ci doit être de forte taille, vigoureux et hardi, avoir une allure décidée, les yeux vifs et clairs, la voix toujours prête et rude. L'oie doit avoir le corps pesant, le pied large, la démarche assurée, et être bien campée sur ses jambes. Ces qualités générales indiquent que l'oiseau qui les possèdent, a en outre les autres qualites propres à assurer le succès.

Dans le cours d'une saison, l'oie pond de dix à vingt oeufs, et si l'on a soin d'enlever les oeufs à mesure qu'elles pond et de lui donner une nourriture abondante, elle peut, dit-on, pondre jusqu'à quarante et même cinquante oeufs. Ce résultat, cependant, est aussi rare qu'il serait profitable. Lorsque les oies sont bien soignées elles peuvent pondre et même couver trois fois par année. Si l'on veut obtenir ce résultat, il n'y a qu'à les nourrir abondamment et à leur procurer un bon abri dès le commencement du printemps, de manière qu'elles commencent à pondre de bonne heure en mars. Mais nous croyons qu'il est préférable d'avoir deux bonnes couvées que trois médiocres et, en conséquence nous recommandons de la patience et de la modération.

La ponte commence en mars ou durant les premiers jour d'avril. On peut constater que l'oie se dispose à pondre lorsqu'elle court d'un endroit à l'autre emportant des brandilles de paille dans son bec. C'est qu'elle prépare son nid et il faut alors la surveiller ou bien elle pourra déposer ses oeufs dans un endroit où ils ne seront pas trouvés facilement. Lorsqu'une oie pond son premier oeuf dans un endroit quelconque, il n'y a plus à s'inquiéter, car, à moins d'être dérangée, elle continuera à pondre au même endroit.

Lorsqu'elle manifeste le désir de couver, on peut lui préparer un nid de paille avec un peu de foin à l'intérieur; ce nid doit être construit de manière à empêcher l'oie d'en faire tomber les oeufs quand elle les retournera. Il n'est pas nécessaire d'éloigner les jars durant la couvaison. Au contraire, il est préférable de les laisser avec l'oie, car il agira comme un gardien naturel.

Une oie peut couver jusqu'à 15 oeufs d'une bonne grosseur, et on ne doit ni toucher à ses oeufs ni déranger l'oie, comme elle est plus pesante que la poule, il faudra déposer sa nourriture et son eau beaucoup plus près du nid que lorsqu'il s'agit des volailles ordinaires, parce que, si elle s'absentait du nid durant un temps assez long pour que les oeufs devinssent froids, elle pourrait abandonner le nid tout à coup et le progrès de l'incubation serait suspendu et fort compromis. Il est préférable que les oeufs soient autant que possible, également frais lorsqu'on les met à couver; l'éclosion n'en peut être que plus régulière et s'accomplir avec plus d'ensemble.

La période d'incubation dure environ un mois. Il est parfois nécessaire d'enlever les oies du nid à mesure qu'ils éclosent afin que la mère n'abandonne ceux qui retardent à sortir de la coquille. Vers le vingt-neuvième jour les oisons commencent à briser leur coquille, et si l'on s'apercevait alors qu'ils ne sont pas assez forts pour l'ouvrir, il faudrait les aider très délicatement.

Aussitôt que les oisons sont éclos ils peuvent être exposés au soleil sur un plancher sec, si la température le permet bien attendu, et ne leur donner de nourriture que douze heures après leur naissance. Les éleveurs d'oies anglais donnent aux oisons du pain trempé dans du lait, des légumes verts bouillis, du lait caillé, ou même du son mêlé avec des pommes de terre bouillies; prenant bien soin que la nourriture donnée ne soit ni trop chaude ni trop froide.

Les oies doivent être enfermées le moins possible, car il leur faut beaucoup d'espace pour marcher. Bien que comme nous l'avons déjà dit, il ne soit pas absolument indispensable d'avoir un étang ou une pièce d'eau quelconque pour qu'elles puissent prendre leurs ébats, néanmoins un bain quotidien leur est très utile parce qu'il les tient nettes et leur permet de prendre beaucoup d'exercice, ce qui les empêche de devenir trop gras. Lorsque les oies sont dans le voisinage de l'eau et qu'elles errent en liberté, elles la découvriront bien vite, et elles iront ensuite, chaque jour, prendre leur bain à la même place. Cependant, malgré leur amour pour l'eau, il faut que l'endroit où elles passent la nuit soit exempte d'humidité.

Les oies aiment l'herbe et elle leur est même plus nécessaire que l'eau; et les herbes les plus vigoureuses, les plus grossières, celles même que les bestiaux ne mangent pas semblent être un régal pour elles, cependant, elles préfèrent les herbes que l'on trouve dans les marais, ce qui est probablement le meilleur usage que l'on en puisse faire. Les oies aiment aussi à aller errer dans le chaump où elles trouvent des herbes savoureuses quiy poussent quelquefois en abondance, et où elles peuvent aussi becqueter les grains qui, autrement, seraient perdus.

Il sera très avantageux de conduire les oisons éclos en juin et en juillet, chercher leur nourriture dans les chaumes; ils y engraissent souvent sans aucune autre nourriture. Cependant, si l'on désire engraisser les oisons dans un laps de temps relativement court, il faudra, en outre leur donner chaque jour, un repas composé de pommes de terre bouillies, des navets ou autres racines mêlées avec de la viande. L'oie est très vorace et il suffit de lui donner force nourriture pour qu'elle engraisse. Il y a des éleveurs qui engraissent leurs oisons avec de l'herbe et du grain, et ils prétendent que le gras est plus doux et la chair bien plus délicate et plus savoureuse.

VICTOR FORTIER,
Aviculteur-adjoint.
Division de l'Aviculture,
Ferme Exuérimentale,

FAUTES A CORRIGER.

Locutions vicieuses.	Equivalents français.
"Quoique ça"	**Malgré cela.**
Voilà une entreprise bien difficile. —"Quoique ça," j'espère y réussir.	**Malgré cela,** j'espère y réussir.
"Qu'est-ce qui" me demande? ...	**Qui est-ce qui** me demande?
Donnez-m'en "un petit peu, un tout petit peu"	Donnez-m'en **très peu.**
Vous me défendez de sortir? Qu'importe! je vais sortir "pareil".	Je vais sortir **quand même.**
Il s'est cassé une jambe, mais on l'a si bien soigné qu'il marche "la même chose qu'avant" ...	Il marche **comme** avant, **aussi bien qu'**avant..
Voici "une belle exemple" de vertu à imiter	Voici **un bel exemple** de vertu à imiter.
"Si j'étais que de vous", j'irais le voir	**Si j'étais vous, si j'étais à votre place...**

NOUVELLES REGIONALES

NOTRE DAME D'AUVERGNE, Sask.

Nous avons eu, la semaine dernière, un ouragan terrible dans la région; au sud de Notre-Dame il a grêlé avec une violence extraordinaire, on a ramassé des grêlons mesurant un à deux pouces de diamètre sur 3 à 4 pouces de longueur.

La foudre est tombée sur l'écurie de M. Gédéon St-Cyr et a tué deux chevaux de prix et deux vaches.

—Parmi nos visiteurs de la semaine signalons: M. le Dr. Trudeau, du comté de Champlain, Qué., en visite chez M. le Dr. Oneil Lupien et M. et Mme Marcotte, du Lac Pelletier.

—Le C. P. R. vient d'acheter un quart de section, le S.E. 9, 9, 10, ouest du 3e M., à six milles d'ici.

—Le R. M. Passaplan est de pasage ici avec une dizaine de nouveaux colons.

—Une rumeur veut que la gare nommée Notre-Dame soit établie à deux milles du village actuel. L'endroit choisi est évidemment des plus beaux, mais une telle décision de la Compagnie de chemin de fer déplairait à de nombreuses personnes, en particulier aux fondateurs de la belle paroisse de Notre-Dame.

—Il y a encore de nombreux et beaux homesteads à prendre dans la région, surtout dans les townships 3 et4, Rgs. 13, 14 et 15, ouest du 3e Méridien.

M. l'abbé Pasaplan travaille avec ardeur à la création d'une nouvelle paroisse qui portera le nom de Val-Marie.

—M. Longpré, ayant du fameux centrifuge "Magnet" a vendu depuis une semaine une trentaine de ces appareils.

Plusieurs charrues à défricher portant la marque "Rumely" sont au travail un peu partout.

—Les candidats aux élections provinciales, pour notre comté, ont été nommés. Ce sont M. S. Moore, directeur du "Sun", de Swift Current, candidat libéral, et M. Marcotte, du Lac Pelletier, candidat conservateur.

—Notre petit village s'acc[illegible] de jour en jour. Nous avons actuellement trois médecins résidant à Notre-Dame.

On construit actuellement un important hôpital; M. le Dr Lupien reçoit tous les jours les félicitations des nombreux colons de la région pour l'oeuvre bienfaisante qu'il établit parmi nous.

—Nous n'avons plus que 18 milles à faire pour porter notre grain au marché.

—La mort, cette année, n'a fait que deux victimes à Notre-Dame: Mme Brunelle, autrefois des Trois Rivières, et notre instituteur, M. A. de Stambort.

—Notre-Dame est le chef-lieu de la nouvelle circonscription électorale provinciale de Pinto. Notre-Dame fut fondée deux ans avant l'établissement de Pinto et l'on ne conçoit pas comment il se fait que le nom de Notre-Dame n'ait pas été donné au comté.

HOWELL, SASK.

A une assemblée des contribuables il a été décidé de construire une nouvelle maison d'école en brique, à un endroit plus rapproché de l'église. Les travaux commenceront très prochainement.

—M. le curé prendra part au grand pélérinage de Ste-Anne de Beaupré. La Première Communion des enfants aura lieu le dimanche, 16 juin. Les enfants, âgés de dix ans ou plus, de la paroisse, y prendront part.

—M. le curé a commencé l'organisation de la société des "Enfants de Marie." Toutes les jeunes filles de la paroisse ont tenu à assister à la première réunion convoquée à cette occasion.

—M. Aimé Marcotte vient de faire l acquisition du magasin de M. Hoscheit, décédé l'hiver dernier.

—Les jeunes gens de la paroisse organisent un grand pique-nique pour le commencement de juillet.

AU CONGRES DE QUEBEC.

..Le chemin de fer Canadian Northern émettra des billets à prix réduits d'Edmonton à Québec, pour aller assister au Congrès de langue française, du 17 juin au 21. Deux trains partent quotidiennement d'Edmonton pour Winnipeg, les départs ont lieu à 7 h. 30 a.m. et à 8 h. 15 p.m. La Cie du C. N. R. mettra également en circulation un train spécial qui ira sans changement de Winnipeg à Québec. Le départ aura lieu de Winnipeg le mercredi, 19 juin, à 5 h. 30 p.m. et l'arrivée à Québec aura lieu le samedi matin, 22 juin. Ceux qui désirent prendre le train spécial peuvent le faire en prenant le train partant d'Edmonton le lundi, à 8.15 p.m., ou le mardi à 7.30 a.m.

L'une des façons les plus agréables de faire ce voyage est de prendre le bateau à Duluth ou à Port Arthur pour Sarnia ou Port McNicoll. Des taux spéciaux sont également accordés pour cette route.

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme Percy Blois, de l'avenue Athabasca, font part à leurs amis de la naissance d'une fille.

Mme Patry, de Waugh, Alta., est de passage à Edmonton; en visite chez M. et Mme Percy.

L'hon. juge Noel et M. J. L. Côté, M.P.P., sont partis la semaine dernière pour le comté de la Rivière la Paix, où auront lieu des sessions de la Cour de District.

L'hon. P. Ed. Lessard est parti vendredi dernier pour la Côte du Pacifique, où Mme Lessard séjourne depuis quelques semaines. M. et Mme Lessard seront prochainement de retour à Edmonton.

M. et Mme J. O. M. Legault, de St-Hippolyte, Sask., sont de retour dans l'Alberta. Nous apprenons avec plaisir que notre excellent ami M. Legault a l'intention de s'établir à St-Albert.

M. J. O. M. Legault a fait un long séjour à Rivière qui Barre, avant son départ pour la Saskatchewan. C'est un de nos bons patriotes de l'Ouest et on le trouve toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts canadiens-français; il est de ces citoyens que l'on regrette toujours de perdre et nous sommes heureux d'apprendre qu'il revient parmi nous. Nous lui souhaitons bon succès dans son nouvel établissement.

M. K. Ryan, de la firme Costello and Ryan, est parti en compagnie de sa soeur, Melle Kate Ryan, pour New York, d'où ils s'embarqueront à destination de l'Irlande, dans quelques jours.

M. James Ryan, de la même firme, est parti pour un voyage de quelques jours à Calgary.

M. Roméo Farrell, d'Athabasca Landing, est de passage à Edmonton.

M. Charles Violette est arrivé ces jours derniers de Grouard. M. Violette nous déclare que les affaires sont des plus florissantes à Grouard. Cette jeune ville s'accroit de jour en jour.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.

Le R. P. Pilon, O.M.I., de St-Antoine de Strathcona, a été nommé à la cure de Pincher Creek, Alta.

Le R. P. Hétu, de Pincher Creek, revient à la paroisse St-Joachim en remplacement du R. P. Devic, qui est nommé vicaire à Strathcona.

AU CONGRES DE QUEBEC.

Le chemin de fer Canadian Northern émettra des billets à prix réduits d'Edmonton à Québec, pour aller assister au Congrès de langue française, du 17 juin au 21. Deux trains partent quotidiennement d'Edmonton pour Winnipeg, les départs ont lieu à 7 h. 30 a.m. et à 8 h. 15 p.m. La Cie du C. N. R. mettra également en circulation un train spécial qui ira sans changement de Winnipeg à Québec. Le départ aura lieu de Winnipeg le mercredi, 19 juin, à 5 h. 30 p.m. et l'arrivée à Québec aura lieu le samedi matin, 22 juin. Ceux qui désirent prendre le train spécial peuvent le faire en prenant le train partant d'Edmonton le lundi, à 8.15 p.m., ou le mardi à 7.30 a.m.

L'une des façons les plus agréables de faire ce voyage est de prendre le bateau à Duluth ou à Port Arthur pour Sarnia ou Port McNicoll. Des taux spéciaux sont également accordés pour cette route.

Lundi dernier Sir William Mackenzie, président du C. N. R., a fait l'inspection officielle de l'embranchement Morinville-Athabasca-Landing à bord de son train spécial.

Le service régulier pour voyageurs commencera le 1er juillet sur cette nouvelle ligne.

Samedi dernier cent hommes ont été mis à l'ouvrage sur l'emplacement du terminus de la Cie Edmonton, Dunvegan and B. C. Ry pour préparer le terrain en vue de l'érection des usines et entrepôts.

Cet emplacement est situé à l'angle nord-ouest des limites de la ville.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Une belle campagne du Major Thériault.

M. Livingstone a été élu échevin d'Edmonton, le 7 juin, par une majorité de 129 voix sur le Major Thériault.

La campagne électorale de M. Thériault a été fort belle en dépit de sa défaite car la rive nord— Edmonton— n'a donné à son concurrent qu'une faible majorité de 29 voix. La majorité donnée à M. Livingstone par la rive sud — Strathcona— a été de 94 voix. Les bureaux de vote du quartier ouest de la rive nord ont donné une forte majorité à M. Thériault.

La victoire du Major Thériault est assurée aux prochaines élections municipales d'Edmonton, si, comme nous l'espérons, il se rejette dans la lutte avec plus de vigueur que jamais.

Tous ses amis désirent le voir occuper un siège au conseil de notre ville et il pourra compter dans l'avenir sur un dévouement aussi complet que celui qu'ils lui ont accordé la semaine dernière.

NECROLOGIE.

Ouelletteville. — Hier une foule nombreuse et recueillie conduisait à sa dernière demeure les dépouilles mortelles de la très regrettée Madame Albert Maynard, épouse de notre sympathique commerçant de Cluny.

Cette jeune mère de famille a succombée subitement dans la soirée de vendredi dernier, laissant six enfants en bas âge et un époux éploré.

La mort de Madame Maynard a jeté dans la consternation tous les habitants de Cluny et de Ouelletteville où par son caractère affable et avenant elle avait su s'attirer les vives sympathies de tous ceux qui l'approchaient. Tous ici l'estimaient, aussi le cortège qui l'a accompagnée jusqu'au cimetière de Gleichen était nombreux et imposant.

Nous offrons, dans cette triste circonstance à M. A. Maynard qui, la veille même, apprenait la mort de son vénérable père, décédé à Montréal; à ses chers petits enfants et à toute sa famille, l'expression de nos plus vives condoléances et de nos plus sincères sympathies.

S'il est une consolation pour toute la famille dans laquelle le deuil est entré si prématurément, c'est de penser que Madame Maynard doit jouir aujourd'hui de la récompense qui est réservée par le Très-Haut à tous ceux qui ont accomplir leur devoir ici-bas, car sa vie a été remplie toute de vertu et de dévouement sans borne.

Une convention aura lieu à Calgary les 28 et 29 juin dans le but de préparer la participation de toutes les villes de l'Ouest canadien aux fêtes d'inauguration du Canal de Panama qui auront lieu en 1915, à San Francisco.

Les Indiens de l'Ouest refusent de vendre leurs réserves au gouvernement fédéral pour être subdivisées en homesteads.

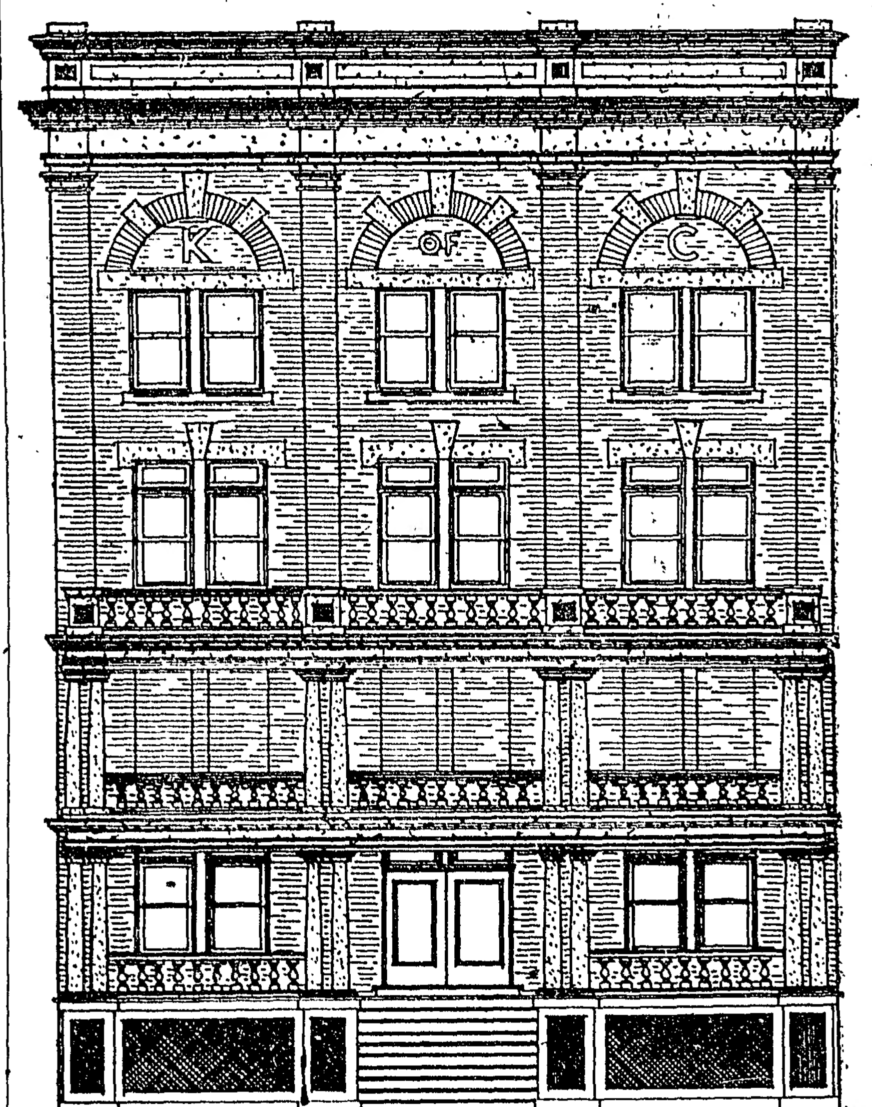
Aucune loi n'autorise le gouvernement à passer outre à ce refus.

Sir Wm. Mackenzie a déclaré qu'e dans la seule province d'Alberta, 5650 hommes et 1610 paires de chevaux sont employés à la construction des lignes nouvelles du C. N. R. Cette armée de travailleurs se répartit comme suit:

Hommes	Chevaux
Ligne Transcontinentale	
1,500	600
Ligne Onoway-Rivière la Paix	
1,000	800
Ligne Oliver-St-Paul des Métis	
150	150
Ligne Strathcona-Calgary	
500	120
Ligne de Goose Lake	
1,000	400
Ligne du Brazeau	
1,500	100

400 milles de rails seront posés cette année en Alberta.

Le Futur Edifice Des Chevaliers de Colomb



Les chevaliers de Colomb de notre ville se proposent de faire construire un édifice semblable au plan ci-dessus, quatrième rue, sud de l'avenue Jasper. Le coût prévu de cet édifice important est de $60,000. Les travaux commenceront vers le 1er juillet et seront terminés fin octobre. L'édifice sera pourvu de toutes les améliorations modernes et comportera un gymnase, des allées de boules, piscine pour la natation, salons de jeux, de lecture, bibliothèque, salles des fêtes, etc.